

DANS CE NUMÉRO :

L'économie allemande depuis 1939. - La réforme juridique et le nouveau code de commerce. - La situation économique et financière de l'Italie

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 765
SAMEDI 12 AVRIL 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

LE PROBLEME DES DEVICES RARES VA SE POSER: par Charles Arcache ...	3
ACTUALITE LOCALE ...	4
LA POLITIQUE EN EGYPTTE ET A L'ETRANGER ...	6
LA REFORME JURIDIQUE ET LE NOUVEAU CODE DE COMMERCE ...	7
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT ...	8
THE UNITED EGYPTIAN NILE TRANSPORT CY.: rapport et bilan ...	10
MISES EN RAPPORT ...	11
LETTRE DE PALESTINE ...	12
LA PAGE ITALIENNE ...	13
L'ECONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939 ...	14
LE COURRIER AERIEN: mois d'Avril 1947 ...	18
LES ASSEMBLEES GENERALES — TEXTES OFFICIELS ...	20
LES MARCHES INTERNATIONAUX ...	21
MOUVEMENT MARITIME ...	22
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE ...	23
LA BOURSE DES VALEURS ...	24
LES BOURSES ETRANGERES ...	26
LES MARCHES DE GROS ...	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne
R.C. Alex. No. 278

Fondateur: EMIN YEHIA PACHA

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE. BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

17, Rue Kasr-El-NIL

ASSURANCES:

Incendie, Accidents de travail, Automobiles,
Vol, Transports, etc.

BANQUE MISR

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151. Rue Emad El Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne
Service de Coffres-Forts Privés

AGENCES EN EGYPTE:

Le Caire:	Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie:	Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta:	Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:	
Mansoura:	Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:	
Béni-Souef:	Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia:	Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout, Abou Korkas.
Assiout:	Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Man- falout, Tima.
Sohag:	Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Ba- liana.

L'oignon égyptien deshydraté

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR
ET TOUTES SES VITAMINES

*Il s'impose rapidement sur le marché local
aussi bien que sur les marchés étrangers*

Produit de la

"DRYCO"

**Dehydration Company
of Egypt S.A.E.**

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

Siège Social : LE CAIRE

Capital	Lstg. 3.000.000
Réserves	Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Benha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismaïlia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4

Après le 15 juillet 1947

LE PROBLEME DES DEVISES RARES VA SE POSER

Seul un accord avec la Grande Bretagne nous permettra de faire face a nos besoins

A PARTIR du 15 juillet prochain, le problème des monnaies rares va se poser chez nous dans toute son acuité. Car à cette date, l'Égypte ne pourra compter que sur ses propres ressources.

Jusqu'au 15 juillet 1947, un accord avec la Grande-Bretagne nous permettait de puiser dans le fonds des devises dites rares un peu plus d'un million de livres par mois. A moins d'un renouvellement — que rien ne laisse prévoir — de cet accord, la situation de l'Égypte, du point de vue avoires en monnaies rares va être difficile.

Pendant la guerre, toutes les sommes en devises rares revenant aux membres du groupe sterling étaient englobées dans un "pool" à Londres et réparties suivant les besoins essentiels de chaque Etat membre. Ainsi, les dollars dépensés en Égypte, en Irak, en Palestine, et dans d'autres pays de la zone sterling par les forces américaines ne revenaient pas à chacun des pays en question, mais allaient au "pool" de Londres. Cet arrangement s'est poursuivi après la fin des hostilités. A plusieurs reprises les accords égypto-britanniques au sujet des devises rares furent prorogés, mais par suite de la mise en vigueur de la convention de Bretton Woods, ces accords doivent prendre fin le 15 juillet prochain.

Quelle sera la situation de l'Égypte à cette date ?

Pour payer ses importations de Suède, de Suisse, du Portugal et surtout des Etats-Unis, l'Égypte ne pourra compter que sur ses propres ressources; c'est-à-dire qu'il lui faudra exporter (exportations visibles ou invisibles) pour recevoir de ces pays les marchandises dont elle a besoin. Ce qui revient à dire que nous ne pourrions importer de Suède, de Suisse ou des Etats-Unis que dans la mesure où nous exporterions dans ces pays.

La situation, comme on le voit, est loin d'être brillante, car notre balance commerciale avec les pays à monnaie rare — les pays les moins touchés par la guerre et par conséquent les plus aptes à pouvoir nous envoyer les marchandises essentielles à notre relèvement économique — est nettement déficitaire.

Notre principal produit d'exportation est le coton. L'Amérique nous en achète une certaine quantité, mais celle-ci est insuffisante. D'autre part, le système de quota appliqué à l'importation des cotons à longue soie et les droits de douane élevés dont sont frappés ces cotons à leur entrée en Amérique, ne nous permettent pas d'espérer une augmentation sensible de nos envois de coton en Amérique.

Parlant récemment de la question des devises rares, S.E. Abdel Méguid Badr pacha, ministre des Finances, déclarait que l'Égypte pourrait demander aux acheteurs de coton comme la France, la Tchécoslovaquie, la Chine, les Indes, et d'autres pays, de nous régler leurs achats — ou une partie de ces achats — en dollars ou en francs suisses. Il est évident, qu'une telle politique est inapplicable, car elle éloignerait de notre marché la plupart des clients. Ces derniers sont, eux-mêmes, dans une situation plus difficile que la nôtre. Ils ont besoin autant que nous, sinon plus que nous, de devises rares. Et ils ne pourront prélever sur leurs maigres ressources, les sommes nécessaires à l'achat de coton égyptien. L'application d'une telle mesure amènerait purement et simplement la mévente de notre principal produit. Et nous ne pouvons nous payer ce luxe. Le coton à longue fibre n'est plus comme par le passé un monopole égyptien.

Dans ces conditions, il faut trouver d'autres moyens.

Le tourisme pourrait être une excellente source de revenus en monnaies rares. En effet, grâce à l'extension des voyages par avion, l'Égypte peut devenir — et doit devenir

— un des centres touristiques les plus renommés du monde. Des milliers et des milliers d'Américains devraient être attirés chaque année en Égypte. L'argent qu'ils dépenseront chez nous, nous permettra d'acheter, à notre tour, l'outillage industriel et les autres marchandises américaines dont nous avons besoin.

Mais pour cela, il faut une politique harmonieuse du tourisme, un programme hardi qui attirerait le plus possible de touristes. Et pour atteindre ce but, une propagande intelligente est essentielle. Non pas la propagande que l'on fait dans les bureaux touristiques, mais des tournées de conférences, des articles dans les journaux, des photos, bref, de quoi frapper l'imagination de l'Américain moyen et lui inculquer le désir, le désir irrésistible, de visiter l'Égypte.

D'autre part, une fois en Égypte, le touriste américain ne doit pas avoir l'impression qu'il est exploité, que l'on cherche à lui soutirer son dernier dollar. Rien n'est plus néfaste au tourisme que les histoires désagréables qu'à leur retour les touristes racontent autour d'eux. S'ils sont, au contraire, satisfaits, les Américains ayant visité l'Égypte, deviendront les meilleurs agents de propagande pour ce pays.

Mais ceci nous mène loin du but de cet article. Certes, le tourisme doit être développé. Mais cela exige du temps. Et cela seul est insuffisant. Nos besoins sont aussi importants que pressants.

C'est pourquoi nous estimons qu'il faudra s'entendre avec la Grande-Bretagne. Une des clauses de l'accord octroyant un prêt de quatre milliards quatre cent millions de dollars à la Grande-Bretagne stipule que le Royaume-Uni devra réduire les créances sterling détenues par certains pays du bloc sterling. Une fois cette réduction faite, une partie de ces créances devra être transformée en dollars.

Ainsi, si un accord au sujet de nos créances sterling était réalisé, nous aurions droit à exiger de la Grande-Bretagne, des crédits en dollars. Le montant n'en a pas été fixé, mais il est certain qu'il sera important.

Mais comme l'Égypte ne veut pas entendre parler d'une réduction de ses créances, il faudra malgré tout, trouver un terrain d'entente qui nous permette d'obtenir de la Grande-Bretagne quelques dizaines de millions de dollars. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions faire face à nos besoins au cours des prochaines années, jusqu'au moment où il nous sera possible d'obtenir, par nos propres moyens et nos propres ressources, les devises rares dont notre économie a un besoin essentiel.

La question est sérieuse. Si à l'heure actuelle nous ne ressentons pas la crise qui, pourtant, s'annonce, c'est que nous recevons du "pool" des monnaies rares plus d'un million de livres par mois. Cette source une fois tarie, nos importations d'Amérique et d'autres pays à devise appréciée, vont être réduites, à moins d'un accord avec la Grande-Bretagne.

Il est douteux que les Etats-Unis nous accordent un prêt. Le fonds monétaires de Bretton Woods et la Banque de Relèvement International ne pourront non plus nous venir en aide.

Voilà pourquoi nous estimons que le gouvernement devrait d'ores et déjà s'atteler au règlement de cette question. L'optimisme du ministère des Finances se dissipera vite devant les difficultés qui vont surgir. C'est pourquoi il faut agir vite et courageusement, sinon l'économie égyptienne pourrait en souffrir — et très sérieusement.

Charles ARCACHE.

Actualité

ECONOMIE

L'AFFAIRE DU CANAL DE SUEZ

REACTION A LONDRES

Les milieux financiers de Londres relèvent avec intérêt les déclarations d'Abdel Méguïd Badr pacha, ministre des Finances qui vient de préciser que la question du transfert des actions Suez et celle du transfert des autres titres égyptiens entre les mains des britanniques seront à la base des prochaines négociations anglo-égyptiennes pour le règlement des créances sterling.

On exprime à Londres le point de vue que l'accord des chemins de fer argentins, cité par Badr pacha ne saurait constituer un parallèle pour le cas des titres égyptiens entre les mains britanniques.

On fait remarquer que le Canal de Suez n'appartient pas aux Britanniques comme cela était le cas pour les Chemins de Fer Argentins. La Grande-Bretagne ne détient qu'une partie des titres Suez et n'est même pas le principal pays détenteur de ces titres.

L'accord Suez expire dans 22 ans, ce qui fait que l'Egypte en récupérera de toute façon tous les titres.

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :
SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rojo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

DEVANT LA COUR D'APPEL MIXTE

Le ministère public soutient les conclusions de la Compagnie

La Cour d'Appel Mixte d'Alexandrie a repris jeudi matin l'examen de l'affaire du paiement en or des obligations du Canal de Suez.

Les avocats de deux parties ayant déjà plaidé, la parole fut donnée à Sir Hugues O. Holmes, procureur général, représentant le ministère public.

Se ralliant à la thèse soutenue par Me. Sanguinetti au nom de la Compagnie du Canal de Suez M. le procureur général estima que, pour se conformer aux arrêts de 1925 et de 1940, et à l'intention des parties, c'est à la valeur légale et non à la valeur de change qu'il faut s'attacher, afin d'assurer à l'égalon son caractère fixe.

En l'espèce, déclara M. le procureur général, on peut recourir à une tierce monnaie-or, telle que le dollar-or, surtout que le dollar a été pris comme base à Bretton Woods, tout comme on le faisait jusqu'en 1936 où le franc-or Poincaré avait été pris pour base.

Il faut donc convertir, conclut M. le procureur général, sur la base qui précède, en calculant la valeur du dollar-or sur chaque échéance.

La Cour d'Appel Mixte rendra son arrêt à une date ultérieure.

RECHERCHES SUR LE RIZ

Le ministère de l'Agriculture a mis au point un projet tendant à l'institution d'un Laboratoire pour les Recherches Techniques sur le riz égyptien, au Teftiche de Guemmaiza.

La Section d'Horticulture a été chargée de réaliser ce projet.

ZONE DE LA MER ROUGE

Le ministère de l'Agriculture a décidé de distribuer aux habitants de certaines zones de la Mer Rouge, des plants d'oliviers, de figuiers et de vignes, afin de les aider à cultiver leurs terrains en arbres fruitiers aborigènes, dans les limites de 5 feddans à chacun des cultivateurs. Ces plants seront distribués gratuitement.

Par ailleurs, le Ministère précité a décidé également de distribuer aux mêmes habitants des semences de légumes, moyennant paiement de 20 0/0 de leur prix. Le restant devant être laissé à la charge du ministère.

LA CITE D'EMBAHEH

— La cité contiendra des habitations suffisantes à l'installation de 30.000 ouvriers.

— Une durée de 5 ans est nécessaire pour la réalisation complète du projet.

— La cité comprendra 6.000 habitations, 3.000 d'entre elles auront 2 chambres, 20 0/0 comprendront 4 chambres, 20 0/0 compteront 3 chambres et enfin 10 0/0 consisteront en des blocs d'immeubles à l'intention des célibataires.

— La superficie de terrain affectée à la construction de cette cité est de 300 feddans.

— Les dépenses nécessaires à la réalisation du projet ont été évaluées à 3.500.000 livres.

LE COMMERCE AVEC LA YUGOSLAVIE

Le 9 avril est arrivé au Caire la Délégation Commerciale Yougoslave ayant à sa tête M. Boris Choukarov. La Délégation est composée de M. Boris Choukarov, délégué du ministère du Commerce Extérieur et de M. Petar Nikezitch, attaché commercial près la Légation de la République Fédérative Populaire de Yougoslavie en Egypte. Quatre experts accompagnent la Délégation.

LES RELATIONS BULGARO-EGYPTIENNES

Au cours de son exposé sur la politique extérieure, à l'Assemblée, M. Simon Gueorguev, ministre des Affaires étrangères bulgare, a déclaré que des négociations étaient en cours en vue de l'établissement de relations diplomatiques avec la Hongrie, l'Argentine, les Pays-Bas, la Syrie, le Liban, l'Autriche, l'Egypte et la Belgique. Il a indiqué également qu'un traité de commerce bulgaro-tchécoslovaque sera bientôt signé à Sofia.

LA PRESCRIPTION DES IMPOTS SUR LES BENEFICES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET EXCEPTIONNELS

Le Journal Officiel du 7 avril 1947 No. 30 de langue arabe a publié une loi modifiant celle portant le No. 14 de 1939.

Cette nouvelle loi promulguée proroge les détails de prescription extinctive des impôts dus sur les revenus des capitaux mobiliers et sur les bénéfices commerciaux et industriels et sur les bénéfices exceptionnels, et échu durant la période allant du 1er Septembre 1938 à fin Décembre 1944.

En effet le droit du gouvernement à la réclamation de ces impôts ne sera actuellement prescrit qu'après dix ans pour ceux échus en 1938, 1939 et 1940, pour ceux échus en 1941, 1942, 1943 et 1944 cette prescription ne s'opérera qu'après neuf, huit, sept et six ans respectivement.

NOUVELLES VARIETES DE FEVES ET DE RIZ

Le ministère de l'Agriculture a procédé à des essais de culture de nouvelles variétés de fèves, supérieures au point de vue rendement aux autres variétés actuelles.

TRAMWAYS D'ALEXANDRIE (Egypte)

Société Anonyme

Il est porté à la connaissance des Actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 Mars courant a fixé les dividendes de l'exercice 1946 affectés aux deux catégories d'actions de la Société comme suit:

Aux actions de Jouissance, nets d'impôts P.T. 9,8

Aux actions de Dividende, nets d'impôts P.T. 105,8

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 8 Avril 1947 aux Guichets des Banques ci-après et contre présentation pour chaque catégorie d'actions du coupon No. 49:

au Caire: aux guichets des Banques Ottomane, d'Athènes et Mosséri,
à Alexandrie: aux guichets des Banques Ottomane et d'Athènes.

Alexandrie, le 31 Mars 1947.

DEMANDEZ
A VOTRE PHARMACIEN
les produits

KIRBY

(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)



COMPRIMÉS KASPIR

REMEDE RADICAL
CONTRE LES NEURALGIÉS
N'AFECTE PAS LE COEUR

PRIX AU PUBLIC P.T. 5 LES 20

locale

ET FINANCES

LE COTON

Les arrivages de coton au marché de Minet el Bassal, à Alexandrie, se sont élevés, du 1er septembre 1946 au 3 courant, à 4.479.055 cantars contre 2.086.002 cantars durant la dernière période correspondante, soit une augmentation de 2.393.053 cantars. Pour la semaine ayant pris fin le 3 courant, les arrivages ont atteint 125.578 cantars contre 48.896 cantars.

Du 1er septembre 1946 au 3 courant les exportations de coton se sont élevées à 3.751.111 cantars, contre 1.536.739 cantars durant la dernière période correspondante, soit une augmentation de 2.214.372 cantars. Pour la semaine ayant pris fin le 3 courant, les exportations ont atteint 87.663 cantars contre 70.915 cantars.

Les exportations ont été destinées aux pays suivants: Angleterre 1.098.779 cantars, Continent 1.502.712 cantars, Extrême-Orient 787.231 cantars, Etats-Unis 362.449 cantars.

La consommation locale de coton s'est élevée, du 1er septembre 1946 au 26 mars 1947, à 587.319 cantars.

Graines de coton

Les arrivages de graines de coton se sont élevés, du 1er septembre 1946 au 3 courant, à 1.086.144 ardebs contre 526.653 ardebs, soit une augmentation de 559.491 ardebs. Pour la semaine ayant pris fin le 3 courant, les arrivages ont atteint 526.653 ardebs contre 24.691 ardebs.

Le ver de coton

A l'occasion du commencement de la saison de la lutte contre le ver de coton, le ministère de l'Agriculture a présenté le ministère de l'Intérieur, afin de donner des ordres sévères aux autorités locales, en vue de faciliter la mission des inspecteurs agricoles chargés de mener cette lutte.

Du coton pour l'Italie

L'accord anglo-italien sur les sterling permettra à l'Italie d'avoir beaucoup de facilités pour l'achat de produits des pays de la zone sterling.

Après la signature de cet accord, l'Italie pourra acheter du coton égyptien en s'adressant à la Grande-Bretagne qui se chargera de verser le montant nécessaire en dollars.

Réunion de la Commission de la Bourse des Contrats

La Commission de la Bourse des Contrats d'Alexandrie a tenu une réunion mercredi, sous la présidence de M. Jules Klat bey et a étudié les modalités d'organisation élaborées par le ministère des Finances et concernant la réouverture de la Bourse des Contrats.

La Commission décida de faire quelques observations en marge du projet et de les présenter au ministère des Finances.

La réouverture de la Bourse des Contrats est, comme nous l'avons annoncé, fixée au mois de juillet prochain.

Le thé libéré

En raison de l'afflux du thé provenant des Indes et de Ceylan, le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement, au ministère du Commerce et de l'Industrie étudie actuellement l'opportunité de rendre libre, le commerce du thé, à partir du 1er mai prochain.

et l'huile

Nous avons rapporté que des pourparlers sont actuellement en cours entre les gouvernements égyptien et soudanais, au sujet de l'importation d'une grande quantité de graine soudanaise.

APPROVISIONNEMENT

Au cas où ces négociations viendraient à être couronnées de succès, le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie prendrait une décision rendant libre le commerce de l'huile.

Le kérosène

Le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie avait envisagé l'opportunité de réduire d'une piastre, le prix du bidon de kérosène.

Or, après étude, il a été décidé de maintenir le prix actuel.

Les filés de coton

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a décidé d'autoriser l'exportation à l'étranger des filés de coton.

Cette mesure a été prise, en vue d'éviter les pertes éventuelles que pourraient subir les usines, du fait du non écoulement intérieur de cet article.

Excédent de tissus

A la suite du recensement des quantités des tissus populaires fabriqués à la main, il s'est avéré que ces quantités s'élevaient à 3.500.000 mètres environ.

Le ministère étudie actuellement le système en vertu duquel cette grande quantité de tissus devra être distribuée.

LE TAMISAGE DES SEMENCES

Le ministère de l'Agriculture avait délégué un de ses fonctionnaires techniques en mission en Grande-Bretagne, en vue de procéder à des recherches et à des essais tendant à l'institution en Egypte, d'un Centre de Tamisage des semences. Or, ce technicien vient de soumettre son rapport à ce sujet au Ministère. On croit savoir qu'une décision définitive sera prise incessamment, à l'effet de réaliser ce projet à la lumière du rapport de ce technicien.

Le ministère de l'Agriculture poursuit actuellement des recherches tendant à conserver pour une longue durée les semences. Des appareils perfectionnés avaient été importés de l'étranger spécialement à cet effet. Ces appareils ont pour effet de tamiser, puis de déshydrater et enfin de purifier ces semences, de façon à les rendre aptes à être utilisées pour une longue période.

"L'Etablissement IDEAL"

C. ANGELOGLOU & Co.

15, rue Galal Imm. Setton, Tél 42532-46915

PEUVENT VOUS FOURNIR :

TOUTES ETIQUETTES SIMPLES OU DE LUXE
sur papiers doré, argenté, chromo, cuir,
simple, en 2-3 couleurs

TOUTES COULEURS DE PAPIERS GOMMES

marque "IDEAL"

en rouleaux toutes dimensions imprimés
ou simples

Prime : Pour tout achat de 100 bobines
de 250 m. GRATIS :

Une machine EXPRESS pour leur emploi.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

Nos lecteurs ont sans doute constaté l'irrégularité avec laquelle, depuis quelque temps, cette revue de la politique a été publiée. Aujourd'hui, après maintes courtes éclipses, elle reparait, mais elle ne sera plus signée comme autrefois, par le Semainier... Le Semainier qui pendant de longues années, a assumé, avec bon sens et pondération, chaque semaine, à la même place, d'expliquer, avec une juste clairvoyance tous les événements politiques qui se sont succédés en temps de guerre, comme en temps de paix, comme les flots continus de la mer qui viennent se briser sur le rivage, ni la tempête, ni l'orage n'ont fait perdre au Semainier le sens de l'orientation; il a toujours su faire, chaque semaine, le point et, ce faisant, a aidé l'homme d'affaires, le financier, le commerçant qui nous lisent à comprendre les faits et les phénomènes politiques qui ont toujours gouverné l'Economie.

Et ce n'est point chose facile que de se trouver, au moment où des événements capitaux se produisent dans la politique égyptienne et internationale, que d'être appelé à assumer la succession du Semainier. Nous tâcherons cependant, sous la signature du "Nouveau Semainier", de remplir honnêtement notre devoir. Mais il reste encore un point à élucider: pourquoi le Semainier a cessé de remplir nos colonnes? Et même: qui est le Semainier? Nous répondrons à ces deux questions d'ici quelque temps, lorsque nous n'aurons plus à en garder le secret.

L'EVACUATION DU TERRITOIRE

Cette dernière quinzaine, l'Egypte a sans doute vécu quelques-uns des plus grands jours de son histoire contemporaine. Les troupes étrangères qui, depuis bientôt trois quarts de siècle, occupaient ses villes, tenaient garnison dans ses forteresses et ses casernes et commandaient, rien que par leur présence, une certaine politique à l'égard soit des puissances soit des ressortissants de ces puissances hôtes de l'Egypte, sont parties. S.M. le Roi Farouk est venu de ses propres mains souveraines, hisser le drapeau d'indépendance sur le mât dressé au centre du Champ de Mars de Kasr el Nil. Une conclusion est à tirer, — tout de suite, immédiatement: les pessimistes de tous bords, il faut bien le dire, redoutaient ce tête-à-tête soudain des étrangers avec les Egyptiens. Ils avaient peur du

nationalisme qui montait et grondait. Ils prévoyaient, ces pessimistes, le pire. Rien n'est venu, rien de tout ce qu'ils redoutaient — rien ne viendra. Oui, sans doute, se produira-t-il peut-être dans quelques coins isolés, de la part d'individus plus isolés encore, quelques incidents qu'on s'empressera — sans mauvaise foi — et aussi vite que possible de grossir à la loupe. Mais de tels incidents constituent un phénomène normal et qui n'est pas — vraiment pas — une singularité de ce pays. Mais c'est là une thèse très longue à développer sur laquelle nous reviendrons plus tard. Pour le moment, contentons-nous d'affirmer ici un principe auquel nous serons toujours fidèles. C'est celui d'une collaboration possible,

nécessaire, indispensable à réaliser entre Egyptiens et étrangers.

L'EGYPTE, LE SOUDAN ET L'ANGLETERRE

Mais cette indépendance dont le symbole flotte sur les casernes de Kasr-el-Nil ne sera achevée et parachevée que le jour où un modus vivendi sauvegardant les intérêts impériaux de la Grande-Bretagne d'une part et les susceptibilités légitimes de l'Egypte d'autre part, sera trouvé soit par la voie des négociations qui pourraient, à la onzième heure, reprendre, soit par la voie de l'O.N.U. Nous savons que le principal obstacle qui se dresse devant ceux qui

veulent trouver ce modus vivendi est celui du Soudan. Avec le changement du gouverneur-général de la vallée sud du Nil, avec une politique égyptienne nouvelle et plus active qui s'adapterait au Soudan, avec aussi les interventions, les arbitrages, les bonnes volontés qui s'offrent de partout on finira bien par aboutir à une solution. D'ici là une période d'indécision et de flottement sévira. La chose n'est guère singulière; on en subira malheureusement le contre-coup dans le domaine des affaires, mais seuls les plus faibles et les plus pessimistes en souffriront sérieusement. L'essentiel est de pouvoir tenir jusqu'au retour de la stabilité.

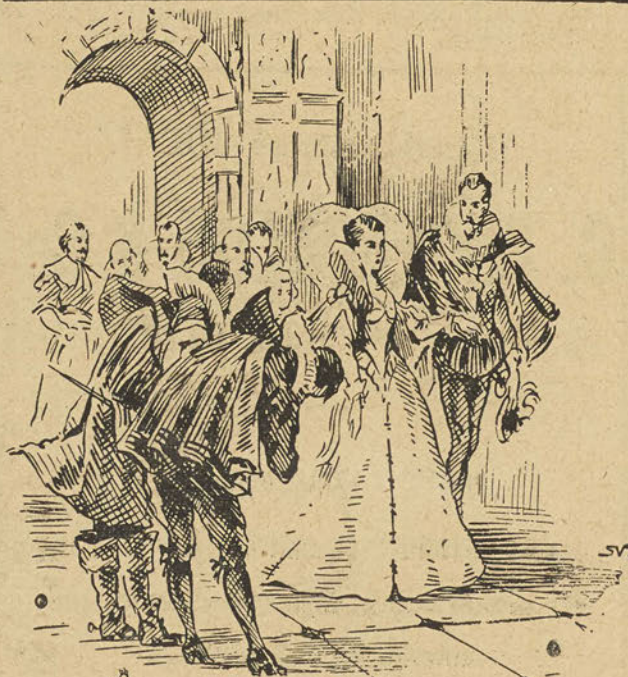
LES CREDITS STERLING ET LE CANAL DE SUEZ

Deux problèmes très délicats et très enchêvêtrés. Notre Ministre des Finances a déclaré à propos des sterling que l'Egypte pourrait demander le transfert à son profit d'un certain nombre de titres Suez et d'autres titres de Sociétés étrangères détenus par les Anglais. Cela normaliserait pas mal de choses et faciliterait le remboursement de la dette anglaise. La réponse ne s'est point fait attendre. On s'étonne qu'une telle idée ait pu traverser l'esprit du Ministre. Mais cet étonnement ne veut encore rien dire, c'est une première réplique dans la discussion qui s'engage.

Quant au procès des obligations Suez actuellement en cours par devant le Tribunal d'Appel d'Alexandrie, divers commentaires provenant surtout de l'étranger entourent cette affaire. Néanmoins le principal fait qui est à retenir c'est celui de l'intervention du ministère public qui a soutenu en substance, contrairement à la thèse du jugement de première instance, que le paiement devrait se faire à partir de Juin 1940 sur la base de la valeur de l'or, non point sur le marché du Caire, mais d'après sa détermination légale en prenant pour mesure une tierce monnaie comme le dollar. Rappelons à ce propos qu'une dépêche de Londres prévoyait déjà ceci, il y a deux jours.

LE NOUVEAU SEMAINIER

Nous commencerons la semaine prochaine la publication de la conférence de S.E. Lackany bey sur le règlement des crédits sterling — conférence déjà annoncée.



Fumez le meilleur

CIGARE
HOLLANDAIS

Paladyn

44 Sh. SOLIMAN PACHA

R.C. 54554

IMPORTED BY THE EGYPTIAN MERCANTILE CO ALEX. AG. D. G. THIREOS

LA REFORME JURIDIQUE ET LE NOUVEAU CODE DE COMMERCE

par le Dr. H. El Achmoumi

DANS un article publié le 28 avril 1945, nous avons présenté à nos lecteurs une vue d'ensemble des lois qui ont été l'objet de révision dans les différentes commissions constituées au Ministère de la Justice depuis 1914, 1936, 1940 pour préparer une réforme totale à cet effet, et nous avons dit notre admiration pour les gigantesque effort que représentait cette tâche, car, à notre avis, l'unification politique d'un pays doit se compléter par son unification législative. L'Egypte achève actuellement d'unifier sa législation, l'unification embrassa tout. Un Code pénal, un Code d'Instruction Criminelle, une loi sur le Concordat préventif, une loi sur le Wafd, sur le testament, une loi sur le Conseil d'Etat, une loi sur la publicité immobilière et d'autres lois, sont déjà en vigueur. Un Code Civil un Code de procédure Civile et Commerciale, une loi sur les Sociétés Commerciales une loi sur le chèque, une loi sur la notariat et d'autres lois ont été soumises au Parlement.

Le Code de Procédure Civile et Commerciale est un de ceux qui exigeraient une refonte complète. De nombreuses critiques ont été adressées à un grand nombre de ces dispositions au cours des dernières années, et depuis longtemps le Gouvernement se préoccupe d'introduire dans ce Code des réformes de nature à le rendre plus expéditif et plus moderne. La Commission chargée de réviser ce Code a pu satisfaire à ce besoin, et a remédié à cet état des choses, ce Code verra le jour incessamment.

L'examen du Code Civil, de 1253 articles, nous permet d'apprécier la valeur scientifique de ce Code qui aura un grand retentissement dans le monde juridique, car, avec ce projet préparé par une Commission à la tête de laquelle se trouvait l'éminent juriste égyptien S.E. El-Sanhoury Pacha, il représente le dernier état de la science juridique en droit privé.

Le Code de Commerce lui-même sera bientôt achevé.

Notre Code de Commerce actuel, puisé du Code Français de 1804 promulgué en 1883, n'est pas de nature à répondre et à satisfaire aux nécessités présentes du commerce du Royaume d'Egypte. Cent quarante trois ans, c'est à dire presque un siècle et demi se sont écoulés depuis la mise en vigueur de ce Code en France. Il est appliqué chez nous depuis soixante quatre ans.

Or, il est indubitable que ce sont les questions commerciales, qui, au milieu des événements de la civilisation, ont été soumises aux plus grands et aux plus nombreux changements. De ce point de vue, il est un fait patent que, depuis longtemps, notre Code de Commerce avait besoin d'une refonte. Le Code de Commerce actuel, traduit d'ailleurs d'une façon très imparfaite, est devenu presque inapplicable et tellement désuet qu'en raison de ses considérables défauts, les tribunaux du Royaume d'Egypte, en matière Commerciale agissaient presque exclusivement, suivant les us et coutumes.

Il est inutile d'expliquer combien dangereuse est cette façon d'agir dans des affaires d'une gravité aussi évidente que les procès commerciaux. Notons d'ailleurs que le Code du Commerce français qui a été l'origine du nôtre, a, depuis la date de sa promulgation jusqu'à nos jours, subi tant de modifications qu'il n'existe pour ainsi dire plus aucun rapport entre son état actuel et sa forme primitive.

S'il y avait lieu de rechercher l'origine de ce Code, publié il y a plus d'un siècle, on le trouverait chez nous. Le commerce général du Royaume d'Egypte, en très étroit contact avec le monde civilisé se développe et s'étend de jour en jour. L'un des buts les plus importants visés par notre évolution est, sans aucun doute, celui d'exhausser la situation économique et d'assurer le bien-être dans le pays. En raison des besoins et des nécessités successifs créées par les faits et les circonstances et soulignés par les magistrats qu'appliquent personnellement les lois, un Code de Commerce de mille articles a été préparé par une convention à la suite d'une étu-

de des codes des nations les plus civilisées et particulièrement de ceux de Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, et de la France. Commission formée en 1940 et à laquelle on a attribué la tâche d'unifier le Code de Commerce, a introduit, d'abord, de nouvelles dispositions pour remplacer celles qui n'étaient plus dans le rythme des exigences économique-juridiques, puis, de nouvelles institutions réclamées par la science du droit, par le développement économique et par le progrès du commerce.

Chargée de rédiger le projet du Code de Commerce, qui sera publié sous peu, cette commission a eu recours, comme nous l'avons signalé, aux Codes Suisse, Allemand, Italien; Français et à la jurisprudence égyptienne mixte.

Les rédacteurs de ce projet ont constamment présentés à leurs esprits ces vérités: savoir que la caractéristique du Commerce est d'être international; et que faire des lois Commerciales à l'heure actuelle, dans une époque de grandes transformations économiques, ne signifierait rien si l'on n'y introduisait des dispositions susceptibles de s'accorder avec les législations similaires des autres pays au même stade de développement économique et social.

Le futur projet du Code de Commerce se distingue par les différents livres sur les sociétés, sur les lettres de change, le billet à ordre sur la faillite, et il se distingue aussi par la création d'un livre spécial sur le chèque. Une analyse complète de ces livres trouverait-elle, dans les prochains numéros, sa place naturelle.

Nous croyons intéressant d'y mettre sous les yeux des lecteurs l'analyse de ces livres, en passant en revue les principales matières du nouveau projet et signaler ses solutions les plus intéressantes. Il nous convient de rendre compte en résumé, et tout en se bornant aux innovations les plus dignes d'être mise en relief du contenu de ces livres. Enfin nous trouvons nécessaire d'en faire ressortir les caractères principaux, et les qualités qui manquent à notre Code actuel. Dans la recherche des solutions qu'elle propose, la commission s'est inspirée des nécessités d'ordre pratique, et elle s'est efforcée de concilier le respect des principes et des traditions d'un régime légal, qui à depuis longtemps fait ses preuves, et le besoin de réformes et de règles nouvelles qu'imposent, principalement dans l'activité commerciale et industrielle, les progrès et le développement de la vie juridique.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN ÉGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit L.E. 1.000.000

Capital versé L.E. 500.000

Réserves au 1er Juillet 1946 L.E. 125.000

Siège à Alexandrie : 18, rue Talaat Harb Pacha
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr-El-Nil

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER.

R.C.C. 39

R.C.A. 692

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

LE LIBAN A-T-IL INTERET A FAIRE PARTIE D'UNE UNION ECONOMIQUE ARABE ?

Nous reproduisons l'intéressant article suivant que publie "Le commerce du Levant" et qui n'exprime pas nécessairement notre point de vue :

On prête à nos dirigeants l'intention de proposer à la Ligue du Caire la suppression des taxes douanières sur les produits et articles nationaux échangés entre les divers pays arabes, et l'on assure même que ce projet a déjà l'assentiment des autorités syriennes.

Quels sont tout d'abord, les pays arabes ? Dans quelle mesure la Palestine, dont le statut politique est actuellement en laborieuse gestation, peut-elle entrer sous cette dénomination ? L'Egypte, qu'un récent mémoire du Conseil Supérieur Economique libanais excluait du fait de ses accords particuliers avec une tierce puissance, en fait-elle partie ?

Quand ces différents points auront été élucidés, nous devons, sous peine d'avoir les plus graves mécomptes, étudier minutieusement le projet en lui-même, ainsi que toutes les conséquences que son application risque d'entraîner pour nous sur le plan national et international.

Pour commencer, comment les grandes puissances, qui sont, en même temps, les grands pays exportateurs, réagiront-elles devant une pareille mesure ? Accepteront-elles notamment que leurs produits soient défavorisés à leur entrée sur notre territoire ou sur celui des autres pays que nous voulons réunir dans une sorte d'union économique, par rapport à des produits concurrents ?

En admettant que cette union douanière ne soulève pas d'objections d'ordre international, quelle sera sa répercussion sur notre économie ?

Comment notre production agricole et industrielle qui, qu'on le veuille ou non, représente le principal élément de notre richesse — la production de services : tourisme, transit... négligeant qu'un élément secondaire — pourra-t-elle résister à la concurrence des pays voisins ?

C'est en nous reportant au passé que nous aurons incontestablement la meilleure vue sur l'aventure et que nous pourrions répondre pertinemment à une question aussi importante.

Nous formons actuellement une union douanière avec la Syrie c'est-à-dire avec un pays beaucoup plus riche que nous et qui dispose d'une main-d'œuvre beaucoup plus apte à affronter

la concurrence étrangère que la nôtre.

La balance commerciale de l'union libano-syrienne avec les autres pays arabes s'est, malgré cela, traduite en 1945 par les chiffres suivants :

	Import. (L.L.S.)	Export. (L.L.S.)
Trak	21.478.586	5.103.428
Séoudite	3.729.681	1.394.712
Egypte	10.388.172	5.216.139
Palestine	16.036.783	10.592.948

Appuyés sur la Syrie et armés d'un tarif douanier relativement protecteur, nous sommes ainsi submergés par la production des pays voisins et nous vendons à ces pays beaucoup moins que nous ne leur achetons.

Qu'advient-il quand, avec notre fiscalité intérieure élevée et notre main-d'œuvre exigeante, nous nous serons volontairement désarmés et que nous aurons ouvert nos portes à l'afflux des produits étrangers ?

CINQ MILLE CHOMEURS A BEYROUTH

Le chiffre définitif atteint par le recensement des chômeurs établis à Beyrouth, et qui vident de se dérouler durant deux jours, serait de cinq mille.

UNE TAXE POUR LA CROIX-ROUGE

Le gouvernement aurait décidé l'imposition d'une taxe minime (une piastre) sur les billets de cinéma et la vente des boissons d'un accord libano-palestinaise.

LES RECOMMANDATIONS DU CONGRES SYRO-LIBANAIS

De nouvelles précisions sont données par un communiqué officiel sur les recommandations adoptées par les représentants libanais et syriens en matière économique, au cours du dernier congrès tenu à Damas.

Après de longues délibérations, les représentants des deux pays se sont mis d'accord sur les points suivants :

- 1) baisse du coût de la vie
- 2) Adoption d'un plan de redressement économique libano-syrien
- 3) Répartition des devises rares
- 4) création de bureaux modernes de statistiques générales
- 5) mesures urgentes pour l'encouragement de la production agricole
- 6) recommandations relatives à la production agricole
- 7) mesures pour l'encouragement du commerce et
- 8) réduction des dépenses publiques.

L'IMPORTATION DES ORANGES PALESTINIENNES

A la suite de l'annonce de l'octroi de cette taxe alimenteront la caisse des alcools et de certains

produits de luxe. Les recettes de l'estimien pour l'importation, par le Liban, d'oranges palestiniennes, on s'attend à la levée imminente de l'interdiction d'importation frappant depuis plus de deux mois, l'entrée au Liban des agrumes en provenance du pays voisin.

L'AMENAGEMENT DE L'AERODROME DE KHALDE

M. Gabriel Murr, Ministre des Travaux Publics, a fait la déclaration suivante à la presse :

"Nous avons désigné une commission d'experts pour l'étude et le règlement des cas d'expropriation. Les premiers travaux pour l'aménagement de cet aéroport, qui permettra de faire du Liban une des principales stations aériennes du Moyen-Orient, commenceront dans trois semaines. Près de 5.000 ouvriers et un grand nombre d'experts et d'ingénieurs seront engagés à cet effet".

LES RECLAMATIONS DU CONSEIL ECONOMIQUE

Au cours de sa dernière réunion, le conseil économique consultatif a décidé de transmettre au gouvernement les réclamations suivantes :

- 1) — Traiter tous les commerçants sur un pied d'égalité.
- 2) — Adjoindre les représentants de toutes les parties intéressées aux commissions chargées d'étudier telle ou telle question d'exportation ou d'importation ou d'importation.
- 3) — Approbation par le gouvernement du budget du conseil.
- 4) — Affectation d'un local spécial pour les réunions du conseil.
- 5) — Nécessité de consulter le conseil avant de prendre une décision à caractère économique.

POURPARLERS FINANCIERS FRANCO - SYRO - LIBANAIS

Depuis sa rentrée de Paris, M. Busson, directeur général de la Banque de Syrie et du Liban, ne cesse de déployer une grande activité auprès des milieux officiels de Beyrouth et de Damas. Quoiqu'un mutisme complet soit observé sur les fréquents contacts intervenus entre M. Busson et les Ministres des Finances des deux pays, on apprend de source sûre que les pourparlers en cours visent au règlement définitif des questions financières en suspens entre le Liban et la Syrie d'une part, et la France de l'autre.

LA COTE LIBANAISE LIEU D'ABOUTISSEMENT DU PIPE-LINE SEOUDITE

Le journal "Al-Rouad" rapporte que lors de sa dernière visite au Patriarche Maronite, M. Camille Chamoun, Ministre des Finances, a entretenu S.B. Mgr. Arida de diverses questions d'intérêt public, en particulier du passage du pipe-line séoudite et de son aboutissement sur la côte méditerranéenne.

M. Chamoun a révélé à cet effet, que le récent entretien qu'il a eu avec les représentants des compagnies pétrolières lui a permis de s'assurer que la côte libanaise a été définitivement choisie par la Trans-Arabian Oil Co. pour être le lien d'aboutissement du pipe-line séoudite.

Le Ministre des Finances s'est montré par ailleurs fort optimiste quant à l'attitude du gouvernement syrien dans cette question d'importance vitale pour les deux pays.

VAN ZEELAND SERA A BEYROUTH LE 15 AVRIL

On apprend enfin que le célèbre homme d'Etat et expert financier belge M. Van Zeeland arrivera à Beyrouth le 15 Avril courant où il doit s'occuper de la réorganisation des finances publiques.

CONTRE L'IMPORTATION DES BAS EN NYLON

L'Union des fabricants de tissages mécaniques au Liban vient d'adresser au Gouvernement un mémoire exposant la situation de l'industrie libanaise de la soie naturelle, gravement menacée du fait de l'afflux des articles en nylon.

Cette situation est due: 1) à l'attrait qu'exerce cet article sur le public; 2) aux importations effectuées par l'intermédiaire de commerçants libanais émigrés; 3) aux facilités accordées par le Gouvernement, que ce soit en matière de licences ou de devises rares, ce qui a permis entre autres, constate le mémoire précité, de voir des médecins, des commerçants en céréales et en accessoires d'autos s'adonner à ce commerce.

Dr.-Ing. M. A. SALEH

Ingenieur Conseil

Expert Près les Tribunaux Nationaux et Mixtes 32, Rue Gameh Charkass Le Caire. — Tél. 57551

Etudes, exécutions et Montages des Appareils, Machines et Fours pour l'Industrie.

Modernisation Industrielle des Usines.

Construction et Organisation des Fonderies et des Ateliers Mécaniques.

Emploi du Mazout dans les Chaudières Fours à Chaux et Briques.

Installations pour la deshydratation.

Construction des Chambres Frigorifiques.

Constructions Mécaniques et Développement des Inventions des Brevets.

L'importation inconsidérée des articles en nylon, et notamment des bas, a eu pour résultat de détourner la population de la production nationale. Or cette production est alimentée par de nombreuses fabriques de tissages de la soie naturelle, lesquelles se sont vues obligées de réduire considérablement leur activité. Un grand nombre d'ouvriers se trouvent de ce fait menacés par le chômage.

ZONE FRANCHE A TRIPOLI

Dans une récente communication à la présidence du Conseil, M. Kamal Djoumbat, ministre de l'Economie nationale, approuve la création d'une zone franche au port de Tripoli et expose les motifs suivants qui l'ont amené à prendre cette décision:

- 1) Situation particulière de Tripoli en tant que terminus des voies ferrées à large écartement d'Irak, de Turquie et d'Iran.
- 2) Importance grandissante du port de Tripoli, en particulier à la suite de sa liaison directe, par voie ferrée, avec les deux grands ports de la Méditerranée Orientale: Beyrouth et Haïfa.
- 3) Relèvement économique du Liban-Nord.

100 MILLIONS DE LIVRES POUR L'INDUSTRIE HYDRO-ELECTRIQUE LIBANAISE

Il faut ajouter à ces considérations que le Liban compte deux importantes fabriques de bas de soie naturelle dont la production est de qualité supérieure, alors que tout le Moyen-Orient, n'en compte qu'une en Egypte. Près de deux millions de livres sont investis dans cette industrie, laquelle est non seulement capable de suffire aux besoins de la consommation locale, mais également d'exporter à l'étranger.

En conclusion, l'Union des fabricants de tissages demande au Gouvernement l'adoption des mesures suivantes:

- 1) Interdiction formelle de l'importation des bas nylon;
- 2) Contrôle effectif du marché en vue de réprimer la contrebande devant résulter de l'interdiction précitée;
- 3) Elévation des droits de douane sur les bas nylon à 300 %, après entente avec la Syrie et le Conseil Supérieur des Intérêts Communs.

La commission consultative chargée de l'étude des projets hydro-électriques au Liban vient d'adresser à la Présidence du Conseil un rapport détaillé contenant en particulier les propositions suivantes:

1. — Suspension de l'octroi de concessions hydro-électriques à des individus.
2. — Formation d'une société nationale au capital de 100 millions de livres dont la moitié sera souscrite par l'Etat, et qui sera chargée de monopoliser en fait l'industrie hydro-électrique et l'irrigation au Liban.

3 — Unification des concessions actuelles relatives à l'éclairage et à la force motrice en vue d'une exploitation commune.

L'EXPORTATION DES AGRUMES EN FRANCE

Une dépêche parvenue au ministre de l'Agriculture de M. Ahmed Daouk, ministre du Liban à Paris, annonce que le gouvernement français est disposé à acheter les oranges libanaises de toutes qualités et de tous genres, mais pas les citrons.

Des instructions en conséquence ont été données aux exportateurs et producteurs libanais.

LE SORT DES BIENS ITALIENS AU LIBAN

Les pourparlers relatifs à la levée du séquestre sur les biens italiens au Liban touchent à leur fin et une décision définitive sera prise ces quelques jours, aussitôt après que le gouvernement italien aurait donné son accord pour le versement aux autorités libanaises d'un montant de 40 à 50.000 livres à titre de droit de garde sur les dits biens.

Quant aux réparations réclamées par la Compagnie du Port de Beyrouth, au titre de dommages subis du fait de l'activité des sous-marins italiens, il a été décidé de réserver la discussion de cette question aux gouvernements italien et français.

UN MILLION ET DEMI DE FRANCS SUISSES POUR L'ELECTRICITE DE BEYROUTH

Le Ministère de l'Economie Nationale a décidé d'accorder un million et demi de francs suisses à la Société d'Electricité de Beyrouth pour l'importation de machines et de moteurs nécessaires au renouvellement de son matériel.

LA VENTE AU PUBLIC DU MATERIEL AMERICAIN

Le ministère de l'Economie Nationale a décidé l'ouverture de magasins en ville pour la vente au public du matériel américain acquis en Egypte, et ce en vue de contribuer à la lutte contre la vie chère.

LES TAXES SUR L'IMPORTATION DU RIZ

Le Conseil Supérieur des Intérêts Communs a approuvé la proposition syrienne relative au relèvement de la taxe d'entrée de une à 10 piastres par kilo sur le riz égyptien à l'effet de protéger la production de la Djizirah de cette denrée.

Cette décision ne devient exécutoire qu'après sa ratification par les Gouvernements de Beyrouth et de Damas.

Syrie

Importants déclarations du ministre de l'Economie Nationale

REDUCTION DU DEFICIT DU COMMERCE EXTERIEUR

LE LITIGE SYRO-LIBANAIS SUR LES IMPORTATIONS LA VENTE DES CEREALES

"Nous nous sommes mis d'accord avec le Liban en vue de collaborer en commun pour la réduction du déficit de la balance commerciale syro-libanaise, lequel avait atteint, l'année dernière, 125 millions de livres.

"Les mesures prises et celles envisagées à cet effet pour 1947 permettent d'espérer que le déficit de notre commerce extérieur atteindra, au cours de cette année, 20 millions de livres, soit une réduction de 105 millions de L.L.S. par rapport à 1946.

"Toutefois je dois avouer qu'un différend nous oppose au Liban en ce qui concerne les importations d'articles de luxe. Le gouvernement de Beyrouth tient à autoriser la libre importation de ces articles tandis que nous penchons à restreindre autant que possible l'afflux sur nos marchés de produits non nécessaires à la consommation.

"J'espère qu'on arrivera bientôt à sortir de cette impasse délicate par un accord satisfaisant pour les deux parties.

"Le Gouvernement Syrien a enfin décidé la suspension provisoire de toute vente de céréales, dans l'attente des perspectives de la prochaine saison. Nos stocks actuels s'élèvent à 60.000 tonnes de blé dont 30.000 seront consommés d'ici la période de soudure."

Irak

UN ACCORD AERIEN AVEC LA TURQUIE

Une mission irakienne quittera bientôt Bagdad pour Ankara en vue d'entamer des pourparlers officiels avec les dirigeants turcs pour la conclusion d'un accord aérien, en vue de raccorder le réseau irakien avec les lignes internationales desservant Ankara.

Arabie Séoudite

ABAISSMENT DE 50% DES TAXES DOUANIERES

Une nouvelle parvenue de Djeddah annonce que le roi Ibn Séoud vient de prendre une décision réduisant de 50 0/0 les taxes douanières sur toutes les marchandises importées, notamment sur les denrées alimentaires.

Cette mesure a provoqué une grande baisse des prix sur les marchés du Hedjaz.

Nous apprenons avec plaisir que la Fabrique de lampes "Al-Ahram" appartenant à l'ELECTRICITY & ICE SUPPLY CO. S.A., mettra prochainement en vente sur notre marché des lampes Fluorescentes, fabriquées dans la nouvelle section de Tubes Fluorescents qu'elle vient de créer dans ses Usines d'Ismailia. Nous félicitons l'ELECTRICITY & ICE SUPPLY CO. S.A., de sa nouvelle initiative.



THE UNITED EGYPTIAN NILE TRANSPORT Cy.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 1947

Messieurs,

Nous adressons ici un hommage ultime à la mémoire de feu notre Administrateur, M. Dimitri Spetseropoulo, décédé au cours de cet exercice.

Nos condoléances les plus émues vont à la famille du défunt.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le Bilan et le compte Profits & Pertes de l'Exercice arrêté au 31.12.46.

Bien que les chargements militaires, très lucratifs pendant la guerre, aient cessé, le Conseil a réussi à combler ce vide, dans une mesure appréciable, par des transports commerciaux substantiels. De sorte que si les recettes ont été en diminution, en fait les résultats obtenus se sont avérés satisfaisants. La politique du Conseil a consisté en l'occurrence à procurer à la Société des frètes rémunérateurs.

Au surplus, le volume de nos transports a été maintenu à un niveau élevé, en dépit d'une navigation rendue particulièrement difficile par suite de la gravité exceptionnelle de la crue du Nil.

Notre attention spéciale a été accordée au matériel flottant, entretenu et reconditionné par un travail méthodique. Le Conseil a tenu également à établir un programme de construction, actuellement en voie de réalisation rapide, sans compter que la flotte a été pourvue par un équipement spécial mis à la charge de la Société par de nouveaux arrêts ministériels.

Comme par le passé, nous avons continué à participer aux travaux de la Chambre de Navigation Fluviale d'Egypte dans un esprit de parfaite entente et de collaboration fructueuse.

Nous nous faisons un plaisir de remercier notre personnel de tous rangs pour son zèle et dévouement.

Amortissements. — Nous avons affecté à l'amortissement la somme de L.E. 16.158,228 m/ms. portant ainsi le chiffre global des amortissements à L.E. 204.349,276 m/ms.

Provision. — Une somme de L.E. 9.025,— a été portée en provision pour impôts et éventualités pour l'Exercice 1946. Les comptes concernant les impôts n'ont pas encore été définitivement débattus avec l'Administration des Impôts, depuis l'institution du régime fiscal.

Fonds de Prévoyance. — Une somme de L.E. 9.234,643 m/ms. a été affectée à la Caisse de Prévoyance du Personnel. Ce mon-

tant comprend également l'indemnisation de nos équipages et du personnel ouvrier de nos Ateliers.

Répartition des Bénéfices. — Après déduction de tous frais et charges, le bénéfice net de l'Exercice s'élève à L.E. 31.796,810 m/ms.

Dans la répartition que nous vous proposons ci-après, nous avons incorporé, d'autre part, le solde précédent du Compte Profits & Pertes, ainsi qu'un prélèvement du reliquat de la provision pour impôts et éventualités de l'année 1945, reliquat que le Conseil estime pouvoir distribuer eu égard à l'importance des réserves:

	L.E. M.
Bénéfice net	31.796,810
Moins:	
5% à la Réserve Statutaire	1.589,840
5% aux Actionnaires, soit P.T. 20 par action	30.206,970
5% au Conseil	6.000,—
	24.206,970
	1.210,348
	22.996,622
Plus:	
Solde Compte Profits & Pertes 1945	1.238,124
Prélèvement sur provision pour impôts et éventualités 1945	9.365,254

Dividende supplémentaire aux Actionnaires, soit P.T. 112 par action

33.600,—

Votre approbation des comptes nous permettra d'attribuer un dividende de P.T. 132 par action, net d'impôts, payable aux guichets de la Banque Belge et Internationale en Egypte, au Caire et à Alexandrie, à partir du 7 Avril 1947, contre présentation du coupon No. 19.

Conseil d'Administration: M. Dimitri et Constantin Dimopoulo se sont retirés de la Société en cours d'exercice.

Les mandats de MM. H. Diacono et A. Reynolds sont venus à expiration. Vous voudrez bien partant procéder à l'élection de deux Administrateurs. Aux termes de l'Art. 14 des statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Censeurs: Vous voudrez bien désigner les Censeurs pour l'Exercice 1947 et fixer leur indemnité.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1946

A C T I F :	L.E. M.	L.E. M.
FLOTTE, MACHINERIE, etc. (1)	196.286,698	
TERRAIN & CONSTRUCTIONS (2)	33.061,446	
MATERIEL & OUTILLAGE (1)	7.168,394	
MOBILIER & INSTALLATIONS (1)	5.975,743	
	242.492,281	
Moins: AMORTISSEMENTS au 31.12.46 ...	204.349,276	
		38.143,005
APPROVISIONNEMENTS (3):		
Y compris marchandises en route		69.171,373
COMMANDES EN COURS D'EXECUTION:		
Avances effectuées sur crédits documentaires	10.505,109	
Solde à payer	40.104,762	
		50.609,871
DEBITEURS DIVERS & AUTRES		56.778,713
ESPECES EN CAISSES ET EN BANQUES:		
Caisses Caire, Agences et Banques	84.884,078	
Comptes Bloqués	7.745,201	
		92.629,279
PORTEFEUILLE (4):		
1000 actions "Les Grands Hôtels d'Egypte" & L.E. 57.530,— Cap. Nom. Emprunt National 3 1/4 % 1963-73		75.323,750
BANQUE, C/TE CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL, etc.		30.571,205
DEPOT STATUTAIRE ADMINISTRATEURS: 4.200,000		

P A S S I F	L.E. M.	L.E. M.
CAPITAL: 30.000 Actions de L.E. 4 chacune		120.000,000
RESERVES:		
Statutaire	20.821,378	
Réserve Générale	87.379,898	
		108.201,276
Réévaluation du Terrain	17.080,734	
		125.282,010
CREDITEURS DIVERS ET AUTRES	64.234,285	
ENGAGEMENTS sur commandes en cours d'exécution ...	L.E. M. 50.609,871	
Moins: Avances effectuées sur crédits documentaires	10.505,109	
		40.104,762
CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL, etc.		104.339,047
PROFITS & PERTES:		
Solde à nouveau au 1er Janvier 1946 ...	57.500,264	
Moins: Répartition selon décision de l'A.G.O. du 6 Février 1946	56.262,140	
		1.238,124
BENEFICE NET de l'Exercice clos au 31.12.46	31.796,810	
		33.034,934
CAUTIONNEMENT ADMINISTRATEURS: 4.200,000		

(1) Au prix d'achat y compris les nouvelles acquisitions au 31.12.46.

(2) Terrain réévalué. Une partie des constructions est érigée sur terrain appartenant à un tiers.

(3) Stocks au prix d'achat certifiés par la Direction.

(4) Au prix d'achat.

413.227,196

413.227,196

Rapport des Censeurs

Nous avons comparé le Bilan ci-dessus avec les registres et documents y relatifs et certifions l'avoir trouvé conforme. Il a été effectué durant la période sous examen un paiement de L.E. 3000- à titre de Jetons de Présence à Messieurs les Administrateurs; conformément à l'Article 26 des Statuts, ce paiement demande la ratification de l'Assemblée Générale. Un paiement de L.E. 8.262,500 m/ms. figurant parmi les Débiteurs Divers et Autres doit être également approuvé par l'Assemblée Générale, et si approuvé, le montant devra être imputé au Compte Profits & Pertes. En cours d'exercice la Société a été condamnée en 1ère Instance à payer L.E. 13.500; le jugement est maintenant

en appel, mais aucune provision n'a été faite pour couvrir une perte éventuelle. Les comptes concernant le calcul des Impôts Ordinaires et Spécial n'ont pas encore été définitivement fixés avec l'Administration des Impôts depuis l'institution du régime fiscal. En conséquence nous ne sommes pas en mesure de connaître l'importance des éventualités à ce sujet. Sous réserve de ce qui précède, nous sommes d'avis que le dit Bilan reflète la situation de la Société ainsi qu'il appert de la comptabilité et des renseignements qui nous ont été fournis.

Le Caire, le 22 Mars 1947.

RUSSELL & CO.,
Chartered Accountants.

Compte Profits et Pertes arrêté au 31 décembre 1946

DEPENSES: L.E. M.
BENEFICE NET de l'Exercice clos au 31 Décembre
1946 reporté au Bilan ... 31.796,810

RECETTES: L.E. M.
RECETTES D'EXPLOITATION & AUTRES, après réduction de tous frais, des Amortissements, de la Caisse de Prévoyance, des jetons de présence alloués au Conseil, et provisions pour impôts, etc. 31.796,810

Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 mars 1947 II h. a.m.

L'Assemblée, tenue le 31 Mars 1947, à 11 h. a.m., après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Censeurs:

- 1°) Approuve les comptes de l'Exercice 1946 et donne décharge au Conseil de sa gestion. Fait des réserves en ce qui concerne les indemnités versées à MM. D. et C. Dimopoulos, et ne ratifie pas l'indemnité de L.E. 8262,500 m/ms., versée à feu D. Spetseropoulos.
- 2°) Approuve le paiement de L.E. 3000 à MM. les Administrateurs à titre de Jetons de présence;

- 3°) Approuve la répartition des bénéfices proposée par le Conseil dans son rapport;
- 4°) Fixe le dividende de P.T. 132 par action, net d'impôts payable à partir du 7 Avril 1947 aux guichets de la Banque Belge et Internationale en Egypte, au Caire et à Alexandrie, contre présentation du coupon No. 19;
- 5°) Elit MM. Georges D. Spetseropoulos et Georges Economou comme Administrateurs;
- 6°) Réelit MM. Russell & Co. comme Censeurs pour l'Exercice 1947 et fixe leur indemnité à L.E. 400.

MISES EN RAPPORT

La Chambre de Commerce Française du Caire nous communique la dernière liste des fabricants, négociants et exportateurs de France à la recherche de représentants ou commissionnaires en Egypte.

Les Membres de la Chambre de Commerce Française du Caire que les articles de la liste ci-dessous pourraient intéresser, sont priés d'en informer le Secrétariat sans délai et autant que possible par lettre, indiquant les numéros de références.

Numéros et Villes :	Articles
262 — De Paris	— Fusils de chasse ainsi que cartouches; serrure pêne.
263 — „ Bordeaux	— Commission, importation, exportation.
264 — „ Paris	— Vins de Bourgogne, vins doux, fine champagne, liqueurs, conserves alimentaires, bas nylon, bas en soie naturelle, chemises pour dames en soie ou rayonne, maillots en poils Angora, gants pour hommes et dames, articles de Paris, maroquinerie de luxe, tissus en laine et soie.
265 — „ Paris	— Articles en caoutchouc.
266 — „ Paris	— Sacs de dames en box-calf.
267 — „ Paris	— Suc de réglisse, essence de menthe (pour confiserie, épicerie et pharmacie).
268 — „ Limoges	— Textiles, tissus, soieries.
269 — „ Courpière	— Produits galéniques (extraits, teintures pour la pharmacie).
270 — „ Paris	— Quincaillerie, chevilles, lampes et réchauds, matériel électrique (électro domestique), couteaux, canifs, etc.
271 — „ Paris	— Broses à dents.
272 — „ D'Annemasse (Hte. Savoie)	— Soieries, velours côtelé, linge de table, popeline, etc., lampes électriques, lames de rasoir, articles de ménage.
273 — „ Bordeaux	— Matériel de cuisine, de charcuterie et de traiteur en aluminium.
274 — „ Paris	— Produits d'entretien.
275 — „ Paris	— Matériel de construction (grues bétonnières, excavatrices, rails, wagonnets, etc.
276 — „ Rablay	— Vins d'Anjou.
277 — „ Paris	— Placement et publicité dans une revue d'exportation.
278 — „ Amiens	— Velours de coton teint.
279 — „ Casablanca	— Export: Produits marocains. Import: Textiles en général, articles fabriqués, pouvant intéresser le Maroc.
280 — „ Lyon	— Vins fins, liqueurs, haute couture féminine, tissus au mètre, bijouterie fantaisie, articles de Paris, matières plastiques, parfum, produits parachimiques, chapeaux feutre et cloches.
281 — „ Paris	— Vernis et peintures, produits chimiques.
282 — „ Poitiers	— Parfums de luxe, demi-luxe et ordinaires.
283 — „ Paris	— Matériel automobiles d'occasion et travaux publics, vins de Bourgogne, Air-jouets, extincteurs, manteaux de fourrures, conserves, articles de ménage.
284 — „ Marseille	— Articles de soieries, textiles, bonneterie.
285 — „ Paris	— Matière plastique (nappes, nappes, rouleaux et rideaux).
286 — „ Paris	— Robes de Paris, robes et tabliers pour enfants, sacs de cuirs pour dames.
287 — „ Paris	— Cognac, Armagnac et Liqueurs, Conserves de luxe.
288 — „ Paris	— Articles d'optique (montures de lunettes, jumelles de théâtre)
289 — „ Paris	— Parfums.
290 — „ Paris	— Tissus en tous genres, parfums, verrerie, papeterie, couvertures de laine et coton, produits pharmaceutiques, dentelles, disques de gramophone, bijouterie fantaisie, jouets, stylos, etc.
291 — „ Paris	— Bijouterie et joaillerie fines.
292 — „ Neuilly	— Journaux et revues, nouveautés.
293 — „ Lyon	— Redresseurs de courant, survoltteurs dévolteurs, transformateurs de sécurité, etc.
294 — „ Paris	— Ustensiles de ménage (machines).



Lettre de PALESTINE

PORTS DE PALESTINE

D'après des chiffres publiés dans le 'Résumé périodique' de l'Agence Juive, 1.335.000 tonnes de marchandise environ ont été chargées ou déchargées dans les ports palestiniens, en 1946. Sur ce total, Haïfa est représenté par 1.000.000 tonnes environ, Jaffa par 225.000 tonnes et Tel-Aviv par 110.000 tonnes. A part ce million de tonnes de marchandises diverse, Haïfa a vu passer environ quatre millions de tonnes de pétrole. Pour 1945, les chiffres correspondants furent de 812.000 tonnes pour Haïfa, 38.000 tonnes pour Jaffa et 20.000 tonnes pour Tel-Aviv, soit, au total, 870.000 tonnes, plus 4,9 millions de tonnes de pétrole. Tandis que la quantité de pétrole diminua en 1946 par suite de la diminution des importations de Tripoli, le chiffre pour les autres marchandises atteint en 1946 le volume moyen d'avant-guerre. C'est là un résultat fort remarquable, surtout si l'on tient compte de la diminution des exportations d'agrumes, dont le volume, en 1946, n'atteignit pas même la moitié de celui de la dernière année avant la guerre.

NOUVEAUX BATEAUX

"Des armateurs palestiniens", lisons-nous dans le "Palestine Economist", "ont fait récemment l'acquisition de deux gros bateaux parmi ceux dont dispose le gouvernement britannique. La Compagnie maritime 'Atid' acheta l' "Empire Gallant" (ancien "Celia"), tonnage brut 1.943, tonnage net 935, construit en 1943 par la "Lubecker Maschinenbau Gesellschaft, Luebeck. Il s'agit d'un navire à pont couvert dont les machines sont alimentées au charbon, mais qu'il ne doit pas être difficile de faire marcher au mazout. La vitesse est de 10 nœuds pour 18 tonnes de charbon. Le prix aurait été fixé à environ L 90.000. Il faut féliciter la Compagnie 'Atid' d'avoir si heureusement complété sa flotille. Elle ne se contentera probablement pas, d'ailleurs, de concentrer tous ses efforts sur son ancien service de cabotage, mais continuera à développer sa nouvelle ligne transméditerranéenne.

Le deuxième bateau a été acquis par la "Near East Shipping Company Ltd." (propriétaires du "Shikmona" et anciens propriétaires du "Hanne"). C'est l' "Empire Calder" (ancien bien connu du public palestinien, est un des vieux bateaux de la "Deutsche Levant Linie", construit en 1924 dans les "Stettiner Oderwerke". En dépit de son âge, le vaisseau semble être en bon état et la consommation d'environ 23 tonnes de charbon, à raison de 10 nœuds, est assez modérée pour un navire d'aussi ancienne construction. Il sera sans doute plus difficile de le transformer pour le mazout, mais au prix actuel du charbon, les armateurs n'hésiteront peut-être pas à faire la dépense; le prix fort avantageux moins de L 60.000 les incitera, pense-t-on, à ce placement supplémentaire. L' "Empire Calder", lui aussi, participera vraisemblablement, pendant quelque temps, à la navigation méditerranéenne en renaissance."

COMMERCE AVEC L'ETRANGER

Voici maintenant des nouvelles variées, de diverse source, ayant trait aux relations commerciales de la Palestine avec l'étranger :

Une mission économique américaine de douze membres est attendue en Palestine au mois de mai.

M. Daprovsky, attaché de commerce soviétique, a visité la Palestine pour y étudier les conditions économiques et entrer en contact avec un certain nombre de firmes qu'intéresse le commerce avec l'URSS.

Le Dr. Tibro Scher, représentant officiel du gouvernement hongrois, est également venu en Palestine afin d'y conférer avec les milieux intéressés au sujet de questions économiques et autres.

Des hommes d'affaires roumains ont créé une société de commerce et de placement pour faciliter les transactions basées sur le troc. Une cargaison de 500 tonnes de bois roumain est en route pour Haïfa, en échange de caoutchouc brut et travaillé. C'est le premier transport maritime de marchandise roumaine vers la Palestine depuis l'armistice.

Des produits chimiques nécessaires pour le tannage du cuir et la manufacture de textiles ont trouvé des débouchés en Turquie, en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Hongrie et en Tchécoslovaquie bien que les prix palestiniens soient beaucoup plus élevés que ceux de produits britanniques et américains du même genre. Ce dernier fait s'explique moins par des salaires que par

la difficulté d'obtenir des matières premières et par la relative vétusté de l'équipement. Malgré ces obstacles, les produits palestiniens de cette catégorie trouvent des débouchés en Europe, où l'on n'en reçoit d'autre source qu'en quantité limitée.

Une délégation judéo-arabe de planteurs d'agrumes va se rendre prochainement en Europe. Un des buts du voyage sera d'entrer en négociations pour la vente de la prochaine récolte. Malgré de nombreuses difficultés — insuffisance de bateaux, interruption passagère de la circulation des trains par suite du terrorisme et de la loi martiale, etc. — 84% de la quantité de fruit à exporter jusqu'ici, au cours de la présente saison outre-mer. On espère que le reste pourra l'être ultérieurement. La Belgique il est vrai, a annulé l'achat de 84.000 caisses d'oranges Chamouti et de 26.000 caisses de panlemousses, pour le total de LP 55.000 les derniers fruits livrés étant arrivés en mauvais état, par suite de la chaleur anormale qui régnait pendant le transport.

La compagnie hollandaise de navigation aérienne K.L.M. a l'intention de rétablir prochainement la liaison avec la Palestine. Un nouvel avion à 8 places, de la compagnie juive "Aviron" a été conduit d'Angleterre en Palestine par M. Zuckerberg, pilote connu et ancien directeur de l'école d'aviation "Aviron" à Tel-Aviv.

VOITURES POUR LA PALESTINE

Nous lisons dans "Palestine Facts and Figures" :

Des permis d'importation pour 247 voitures, 312 châssis d'autobus et 63 camionnettes à bancs d'origine américaine ont été délivrés pour le premier trimestre de l'année courante. Tandis que, en 1947, la plupart des voitures privées seront probablement importées d'Angleterre, on projette d'importer des Etats-Unis les châssis d'autobus et les matériaux pour la production locale de châssis.

La "Petroleum Development (Palestine) Ltd. a été spécialement autorisée par le gouvernement à utiliser un camion géant sur les routes entre Râs-en-Nakoura, Haïfa, Ramleh, Gaza ainsi que dans le district de Bershéba, probablement à propos des travaux de prospection pétrolière qui se poursuivent en ce moment dans la région de Gaza. Large de près de trois mètres et long de plus de quinze, le camion ets a remorque, roulant ensemble sur 18 paires de roues, pèsent presque 35 tonnes. La vitesse permise est au maximum de 20 km. à l'heure. Toute détérioration des routes par ce véhicule est à la charge de la société.

Cette année, le gouvernement aura à assumer l'entretien de 1.743 km. de routes asphaltées, de 542 km. de routes praticables par n'importe quel temps et 330 km. de routes praticables seulement à la bonne saison. Les frais, de LP 345.000, comprendront aussi l'entretien des ponts routiers. Une somme supplémentaire de LP 479.000 sera affectée au développement du réseau routier. E.G.

EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

Sacks, Bags, Hessians
& Sewing Twines

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076

La situation économique et financière de l'Italie

UNE CONFERENCE DU Prof. BRESCIANI TURRONI PRESIDENT DE LA BANCO DI ROMA

MERCREDI après-midi, au siège de la société Fouad Ier d'Economie Politique, le Prof. Constantino Bresciani-Turroni, Président du Banco di Roma (Rome), faisait une conférence éminemment intéressante sur les actuels problèmes financiers et monétaires de l'Italie. Cette causerie fut, d'autant plus instructive, qu'en détaillant le cas italien, le Prof. Bresciani-Turroni exposait, en même temps, la situation de la plupart des pays d'Europe ayant souffert dans leurs forces vives des perturbations sociales, économiques et financières provoquées par la guerre.

FACTEURS DETERMINANTS

Avant d'entrer dans le vif de son sujet, le Prof. Bresciani-Turroni rappela les facteurs fondamentaux, caractéristiques de l'Italie, et qui déterminent d'une façon générale sa situation, autant économique que sociale.

a) **Surpopulation:** Le premier de ces facteurs, est le profond déséquilibre régnant entre le nombre des habitants et les ressources naturelles du pays. La densité de la population, dépasse en effet 147 par kilomètre carré, et les beautés naturelles de la péninsule, ne doivent pas faire oublier que, dans son ensemble, le sol italien est peu fertile. De fait, si les plaines de la Lombardie et, en général, de l'Italie du nord sont riches et même luxuriantes, les marais, les montagnes, les zones arides n'en couvrent pas moins les quatre cinquièmes du territoire, d'où nécessité absolue d'importer des quantités importantes de produits alimentaires.

b) **déséquilibre dans les richesses du sous-sol:** D'autre part, le sous-sol italien, riche en un très grand nombre de minerais, est pauvre en charbon et en fer, piliers de l'économie industrielle de tout pays. Pour aussi brillant que puisse être, par conséquent, son rendement industriel, ce dernier n'en reste pas moins tributaire de l'étranger pour deux des plus importantes de ses matières premières.

AUTRES FACTEURS

A ces facteurs déterminants de la situation générale de l'Italie, sont venus s'ajouter, ceux qui, issus de la guerre l'ont encore aggravée.

a) **Pertes territoriales:** Les pertes territoriales et les clauses du traité de paix, ont aggravé la situation démographique, un flot de réfugiés venant surtout des contrées rattachées à la Yougoslavie s'étant ajouté aux innombrables familles dont le foyer avait été détruit par les bombardements, et à celles qui avaient été obligé d'abandonner leurs avoirs outremer.

b) **La guerre elle-même:**

Quoique relativement de peu de durée, les batailles qui se sont déroulées sur le sol italien n'en ont pas moins été intenses. Les bombardements ont détruit 2.000.000 d'habitations et l'ont estimé que 900 milliards de lires seront nécessaires pour les reconstruire.

A cette terrible saignée, s'ajoute celle qui résulte de la destruction des moyens de transports, des routes, des ponts, des viaducs, des contrées inondées. Et enfin, les pertes énormes subies par la marine marchande. Avant-guerre celle-ci avec 3.500.000 tonnes avait la 6ème place dans le monde. Au cours de la guerre, elle a perdu le 90 o/o de son tonnage. Réduite à 400.000 tonnes la marine marchande italienne, qui était un chapitre actif de la balance commerciale du pays est aujourd'hui nettement déficitaire.

Le problème à résoudre: Comment nourrir, habiller, faire vivre même modestement 47.000.000 d'habitants sur un sol peu fertile et peu riche, tout en payant, d'autre part, des lourdes indemnités de guerre, tel est le grand problème que doit affronter l'Italie, problème qu'elle affronte courageusement.

LE REDRESSEMENT

Heureusement, nous dit le Prof. Bresciani-Turroni, l'industrie italienne, presque toute concentrée dans le Nord n'a presque pas souffert de la guerre, perdant seulement le 10 o/o de ses avoirs. Toutefois, au lendemain immédiat de l'armistice, la production industrielle italienne n'en était pas moins tombée aux pourcentages suivants (comparés aux années 1940): fer 5 o/o, fibres, pyrites 11 o/o, acier 18 o/o, produits chimiques 7 o/o, situation qui naturellement ne pouvait avoir que de graves repercussions sur l'agriculture laquelle, privée de machines, d'outils et d'engrais se débattait dans le marasme le plus total.

Ce triste état de choses étant dû en grande partie à la situation lamentable dans laquelle se trouvaient les voies de communication, le peuple italien avec un courage digne d'éloges, "serait aussi bien les dents que la ceinture", nous dit M. Bresciani Turroni, se mit au travail et porta son principal effort de reconstruction sur ceux-là des points stratégiques dont devait dépendre le redressement du pays tout entier. Il fallait réparer les routes, poser des rails, construire des ponts, creuser des tunnels, reconstruire des viaducs. On le fit, nuit et jour, sans arrêt. Il fallait des bateaux; le temps manquait pour en construire de nouveaux, qu'à cela ne tienne, les scaphandriers plongèrent le long des côtes et

recupérèrent tous les navires coulés qui, sans trop de peine, pouvaient reprendre du service. Grâce à cet effort intense et continu, une amélioration économique générale se fit bientôt sentir.

De son côté, l'industrie accomplissait un miraculeux redressement et passait, en un an, aux pourcentages (comparés à la période d'avant-guerre) suivants: textiles 100 o/o, acier 69 o/o, produits, chimiques 70 o/o, papier 60 o/o, mines 65 o/o, le reste à l'avenant, si bien que quoique certaines activités fussent encore totalement paralysées, l'ensemble de l'industrie atteignait en cette première année d'après-guerre, le 60 o/o de sa production normale. Cela encouragea naturellement la production agricole et l'on vit les paysans labourer des champs encore semés de mines; leur effort devait être couronné de succès, puisque le pays retrouvait le 70 o/o de sa récolte de blé.

Avec l'hiver, l'amélioration fléchit, sensiblement le manque de charbon, dont l'Europe entière a souffert, s'étant fait durement sentir. D'autre part, l'effort intense pour l'électrification du pays devait également ralentir, du fait de la situation politique. Pour construire, en effet, les nouvelles centrales électriques qui auraient libéré en grande partie le pays de la dépendance de l'étranger, en ce qui concerne le charbon, tout au moins, des capitaux énormes devaient être déboursés 300 milliards de lires environ. Les groupes financiers qui avaient étudié les projets étaient prêts à fournir les fonds nécessaires. Cependant, la crainte de voir, du jour au lendemain, ces nouvelles centrales électriques nationalisées, les a découragés et les projets dormant, depuis, dans leurs dossiers. Comme on le voit, la politique de gauche n'est, pas toujours un élément de progrès.

INDUSTRIES PROSPERES

A l'heure actuelle, les industries les plus prospères et qui semblent en passe de devoir être les principaux piliers de l'économie italienne, sont l'industrie textile qui a bénéficié de plusieurs conjonctures favorables, l'industrie Mécanique, qui s'est énormément développée pendant la guerre et qui, bien que subissant actuellement une période de stase due à sa reconversion, ne tardera pas à reprendre tout son essor. L'industrie Sidérurgique, qui a doublé sa production d'avant guerre et qui n'est, en retard que du fait du manque de charbon, l'industrie Electrique, à laquelle plusieurs groupes financiers ont donné un essor considérable,

l'industrie Chimique qui, elle aussi, a fait un très grand pas en avant, et enfin l'industrie Alimentaire qui déjà avant guerre, inondait le monde de ses produits.

Comme on le voit, ce sont des industries clé de nos temps modernes, leur production est accueillie les bras ouverts par tous les marchés étrangers, en sorte que l'Italie, s'appuyant sur ces éléments de prospérité a le droit d'espérer en un avenir meilleur.

CHOMAGE

Mais la prospérité de ces industries capitales, ne signifie point cependant que le pays tout entier en bénéficie. Le retour des prisonniers de guerre, d'une part et, comme nous l'avions dit plus haut, l'afflux des réfugiés des nouvelles provinces yougoslaves, infligent à l'Italie 2.000.000 de chômeurs. Si les travaux publics entrepris sur une très vaste échelle en absorbent une bonne partie et si l'émigration qui est largement encouragée, surtout vers l'Amérique du Sud, en absorbe une autre, le nombre des bras sans travail et des bouches à nourrir par l'Etat pèse lourdement sur l'ensemble de l'économie du pays.

Walter AXISA.

(LIRE LA SUITE DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO)

COMPTABILITE ARABE

Pour l'apprendre procurez-vous les ouvrages du Prof.

YASSA ABDEL SAYED

P.T.

- 1 Comptabilité française-arabe 30
- 2 Comptabilité pratique (arabe) 30
- 3 Comptabilité dans les Sociétés (ar.) 30
- 4 Comptabilité industrielle (ar.) 30
- 5 Dictionnaire Commercial (fra.-ar.) 15
- 6 Business Terms (English-Ar.) 15
- 7 Correspondance Commerciale (fra.-ar. angl.) 25

En vente dans les principales librairies, les Ecoles FAX et chez l'auteur, à son adresse:

Palais de Koubbeh,
Tél. 62272

L'ECONOMIE ALLEMANDE

ON a beaucoup parlé depuis deux ans au moins de l'économie allemande, de la nécessité de son démantèlement et du niveau de production à lui laisser durant les années de paix. Malheureusement, ce problème, purement économique, ne peut être réglé uniquement sur le plan économique, qu'on le veuille ou non, il est devenu un problème politique dont les solutions vont être prochainement étudiées à Moscou. Il a paru dans ces conditions utile de répondre en se limitant au plan strictement économique, à deux séries de questions: Quel a été tout d'abord le rôle de l'économie allemande dans l'effort de guerre du pays de 1939 à 1944 ? Quelle est actuellement, compte tenu des conséquences matérielles et politiques de la défaite, la situation de l'économie allemande ?

La production allemande en 1939

Les deux plans de quatre ans de 1933 et de 1936 avaient permis de rétablir une situation économique qui en 1933 frisait la catastrophe. L'Allemagne avait alors 7 millions de chômeurs et sa production industrielle atteignait à peine le niveau de la production française. La conduite forcée d'une politique d'autarcie a fait rapidement disparaître le chômage et permis l'augmentation très rapide de la production.

L'autarcie s'est soldée par des résultats importants: d'abord l'Allemagne s'était, dès avant 1939, libérée de marchés extérieurs pour de nombreux produits alimentaires essentiels; elle produisait assez de pommes de terre, assez de sucre de betterave — 1.900.000 tonnes en 1938 — pour se suffire. Fait plus important encore: l'Allemagne subvenait à sa consommation de céréales panifiables: elle fournissait en 1938 58 millions de quintaux de blé, sans compter le seigle pour lequel elle était le second producteur mondial (90 millions de quintaux en 1938).

Mêmes progrès dans le domaine industriel: et d'abord pour les matières premières: la production de houille monta de 132 millions de tonnes en 1925 à 188 millions en 1937-38, celle de lignite de 140 à 187 millions de tonnes. Un effort tout spécial porta sur l'extraction du minerai de fer: on exploita de vieilles mines abandonnées, on prospecta tout le territoire, on récupéra la ferraille; la production passa de 1935 à 1939 de 5 à 15 millions de tonnes. L'exploitation active des gisements de Hanovre, la découverte d'autres gisements, notamment celui de Reilbrock au sud de Hambourg, permettaient de doubler la production de pétrole naturel, qui atteint 650.000 tonnes en 1939.

Les grandes industries-clés sont redevvenues puissantes: de 1933 à 1939 la sidérurgie a presque quadruplé sa production:

	(en tonnes)	
	1933	1939
Fonte	5.267.000	20.425.000
Acier	7.612.000	25.229.000

En même temps que cette industrie de base, toutes sortes de productions d'ersatz subissent une ascension verticale — celle des textiles artificiels par exemple, rayonne et laine de cellulose, ou Zellwolle, pour laquelle de grandes usines ont été élevées près de Cassel à Bettelheim et sur le Danube à Kelheim. L'industrie de l'essence synthétique, presque inexistante en 1933, fournit en 1939 1 million de tonnes d'excellente essence d'avion, à partir de lignite et de houille, traités par hydrogénation. La production de caoutchouc synthétique, à partir du butadiène, se développe depuis 1936; de grandes usines sont édifiées à Hanovre, à Munich, en Ruhr.

L'autarcie n'était cependant pas en mesure de fournir à l'Allemagne tous les produits agricoles et industriels qui lui manquaient; il y a dans le système de nombreuses fissures. D'abord ni les industries de remplacement, ni les extractions accrues de matières premières ne parviennent à assurer la totalité de la consommation allemande; ainsi, en 1938, l'Allemagne devait encore importer 21.900.000 tonnes de minerai de fer, dont 9 de Suède, et 4.960.000 tonnes de pétrole brut. Les industries de synthèse ne fournissent qu'une part des quantités nécessaires: dans un mémoire rédigé à la fin de 1937 des hommes d'affaires allemands estimaient que l'industrie du caoutchouc synthétique ne couvrait que 15 0/0 des besoins, celle des textiles 50 0/0 seulement, et l'industrie du pétrole synthétique à peine 1/4. C'était en somme la condamnation de l'autarcie.

La production agricole restait, de son côté, déficitaire pour de nombreux produits, pour les fromages, pour la viande et les produits laitiers: le nombre des porcs et des vaches laitières diminue, enfin pour les corps gras, pour lesquels on n'est pas parvenu à comprimer l'importation au-dessous de 45 0/0 des besoins. Une gêne réelle existait en Allemagne en 1939 et, en ouvrant la foire de Leipzig le 5 mars 1939, Goebbels disait: "Nous ne sommes plus que difficilement en mesure d'assurer au peuple allemand les produits alimentaires indispensables ou de nécessité secondaire... L'Allemagne se range parmi les nations qu'on appelle non-possédantes. C'est pourquoi les dirigeants de l'Etat allemand se sont vus forcés de prendre des mesures impopulaires dont les raisons ont fréquemment échappé au public, mais

qui étaient d'autant plus indispensables que la situation économique du pays était plus difficile".

En outre, l'autarcie coûtait cher, trop cher pour que pût à la longue suffire la politique d'inflation dirigée pratiquée par Schacht et qui consistait à gager les nouvelles émissions de billets par une augmentation proportionnelle de la production. Le déséquilibre entre l'inflation et la production amena même Schacht à se retirer en janvier 1939. Funk inventa alors le système des bons d'impôts; désormais, le Reich et les grandes collectivités publiques paieraient leurs commandes jusqu'à concurrence de 60 0/0 en espèces, et le reste en bons d'impôts, qui seraient acceptés en paiement des impôts à venir, la moitié dans 6 mois, les autres après trois ans. C'était une manière d'emprunt forcé qui présentait l'inconvénient pour l'Etat d'hypothéquer lourdement ses ressources à venir; c'était aussi l'émission indirecte d'une nouvelle monnaie, puisque les bons d'impôts devaient être acceptés en paiement pour régler 40 0/0 des commandes.

En définitive, la politique autarcique du Troisième Reich a abouti à la veille de la guerre à un accroissement quantitatif important de certaines productions, mais en maintenant des lacunes agricoles et industrielles assez importantes et en abouissant à des difficultés financières graves. Comment, dans ces conditions, l'Allemagne allait-elle pouvoir faire face aux conditions nouvelles créées par la guerre ?

L'économie allemande pendant la guerre

Les problèmes qu'elle eut à résoudre sont très différents de ceux qui se posent aux économies américaine, britannique et soviétique. La mobilisation industrielle, déjà réalisée depuis longtemps, n'imposait pas une augmentation massive des grandes productions-clés; leurs volumes de production ne s'accroissaient pas très sensiblement de 1939 à 1944.

Par contre, l'économie allemande buta contre le problème de la main-d'œuvre, comme tous les pays belligérants. Ses deux problèmes les plus graves lui furent toutefois particuliers: d'abord, l'Allemagne était coupée du commerce extérieur; plus que jamais l'autarcie s'imposa pour un certain nombre de matières premières. En second lieu, l'Allemagne était exposée aux bombardements et elle dut très vite adopter une politique de décentralisation industrielle. Ni les alliés anglo-américains, ni l'URSS n'ont eu à résoudre ces deux problèmes angoissants, dus l'un et l'autre à l'encerclement de l'Allemagne; le blocus la coupait de tout ravitaillement par mer et l'exposait à des bombardements concentrés.

Tel était le niveau des industries métallurgiques, chimiques, houlilières en Allemagne avant la guerre que les nécessités de la guerre n'imposèrent pas d'augmentations massives.

La sidérurgie allemande ne progresse pas de 1939 à 1944. La création des Reichswerke A.G. (usines Hermann Goering) dans le Salzgitter (usine d'une capacité de 4 millions de tonnes d'acier) et à Linz (usine d'une capacité de un million de tonnes d'acier) ne provoqua pas d'augmentation de l'aciérie qui perd 54.000 tonnes en 1944 par rapport à 1939. Le tableau ci-dessous montre bien la stagnation de la sidérurgie.

	(en tonnes)	
	1939	1944
Fonte	20.425.000	20.775.000
Acier	25.229.000	25.175.000
Laminés	—	16.600.000

Si la production de charbon s'est accrue de 188 millions de tonnes à 268 en 1944, cet accroissement est dû pour une très faible part aux houillères allemandes, mais surtout à l'annexion par le Reich du gisement français de la Moselle — 6.623.000 tonnes en 1944 — et des parties polonaise et tchécoslovaque du gisement silésien: au lieu de disposer de 25 millions de tonnes silésiennes comme en 1938, l'Allemagne en 1944 en produit ainsi 101. Les autres gisements restent en général stationnaires, la Ruhr même diminua de 4.500.000 tonnes. Le tableau suivant montre l'évolution de la production charbonnière allemande de 1938 à 1944.

	(en 1.000 tonnes)	
	1937-1938	1943-1944
Bassins		
Ruhr	129.823	125.314
Aix	7.943	7.334
Sarre	13.733	16.241
Basse-Silésie	5.444	5.052
Haute-Silésie	25.410	101.508
Saxe	5.714	6.141
Lorraine	—	6.623
Total (Autriche comprise)	188.167	268.213

Les problèmes que l'économie allemande avait à résoudre n'étaient pas d'ordre quantitatif, c'étaient des problèmes de main-d'œuvre, de ravitaillement en matières premières et de décongestionnement des centres industriels.

EPUIS 1939

par Jean CHARDONNET

Le problème de la main-d'oeuvre

Il fallut en Allemagne, comme partout, maintenir à un très haut niveau la production industrielle, alors que la mobilisation prenait des hommes à l'industrie et à la mine. Plusieurs méthodes furent utilisées pour résoudre le problème de la main-d'oeuvre.

L'Allemagne eut d'abord le moyen, sans dégarnir ses divisions et ses dépôts, de disposer d'une abondante main-d'oeuvre industrielle, en mobilisant celle de l'Europe occidentale et centrale asservie. En utilisant de nombreux prisonniers de guerre à des travaux agricoles, elle libérait une masse de manoeuvres utilisables par l'industrie. Elle imposa le travail obligatoire à de nombreux déportés. Elle draina la main-d'oeuvre des pays asservis avec la complicité de leurs gouvernements; la France envoya ainsi plus de 800.000 travailleurs "libres". Au total, il y eut environ 8 millions de travailleurs étrangers dans le Reich.

Un autre moyen consista à drainer pour la production industrielle de guerre toute la main-d'oeuvre disponible; à cet effet, les industries allemandes travaillant pour le secteur civil furent fermées pour la plupart ou converties en industries de guerre; on concentra la production du secteur civil en un petit nombre d'entreprises hautement rationalisées. On mobilisa même l'artisanat à partir de 1943; les entreprises artisanales furent toutes groupées en 220 coopératives régionales de livraison; en mars 1944, les industries familiales furent à leur tour intégrées dans l'effort de guerre.

Il est certain que cette masse d'hommes ne comportait pas que des ouvriers qualifiés, on chercha à rationaliser et à standardiser la production au maximum. Un comité d'enquête sur la main-d'oeuvre reçut la mission d'étudier l'emploi le plus rationnel de la main-d'oeuvre; il utilisa les services de plus de 100.000 spécialistes; leur but était de réduire le plus possible le nombre des ouvriers qualifiés, d'augmenter le nombre des "manoeuvres sur machines" et de placer chacun là où il pouvait donner le meilleur rendement. La proportion des ouvriers spécialisés a ainsi pu baisser, dans les usines d'armement de 80 à 20 o/o.

Dans le même but, on a cherché à standardiser la production: on a multiplié les machines à marche automatique, on standardisa les types de machines-outils; dans une usine d'armement, ils furent réduits de 291 à 8; on parvint de même, pour une fabrication à percer 126 trous en 40 minutes au lieu de 60. Enfin, pour utiliser au maximum la main-d'oeuvre, on chercha à éviter toute perte de temps par une puissante concentration des usines; le nombre des fabriqués de moteurs Diésel fut réduit de 82 o/o. Il est vrai que cette politique centralisatrice dut être abandonnée à partir de 1942 à cause des bombardements aériens.

Le problème des matières premières

L'Allemagne ne pouvait espérer, après le déclenchement de la guerre, se procurer les tonnages importants de matières premières qu'elle demandait auparavant à l'importation. Elle dut donc les demander à son sous-sol ou à ses industries de remplacement.

La prospection du sous-sol continua encore plus fiévreusement que dans la période précédente; un effort tout spécial porta sur le minéral de fer et le pétrole. L'Allemagne accrut l'exploitation des mines de fer jurassiques pourtant très pauvres (teneur de 15 à 23 o/o) du Jura Souabe (Arnsberg), du Jura francorien (Amberg, Sudzbach, Auerbach), et du pays de Bade (au Sud-Ouest de Donaueschingen). De nouveaux puits de pétrole ont été ouverts, les meilleurs puits, déjà en exploitation ont accru leur production; ainsi Nienhagen en Hanovre, est passé de 358.000 à 560.000 tonnes de 1939 à 1944; des progrès également considérables, ont été réalisés à Oberg, à Reilbrock, à Heide, et à Gifhorn. La production de pétrole naturel allemand s'est élevée en 1944 à 866.000 tonnes.

L'importation ne pouvait plus assurer à l'Allemagne en guerre les tonnages de caoutchouc brut et de pétrole naturel indispensables. Pendant quelques années, jusqu'en 1941, le caoutchouc de l'Extrême-Orient arriva en Allemagne par l'URSS, puis de faibles contingents furent acheminés par le Japon au moyen des navires forceurs de blocus. La synthèse du caoutchouc et de l'essence devint une nécessité pour l'Allemagne. Sous l'impulsion de l'I.G. Farben-Industrie et de Bayer, la technique du caoutchouc synthétique, ou Buna, fut appliquée en Allemagne, dans les grandes usines, en Rhénanie, en Saxe et en Silésie: 104.000 tonnes de Buna furent ainsi fournies par l'acétylène en 1944; à elles s'ajoutèrent 60.000 tonnes de caoutchouc régénéré, provenant de la récupération des pneus usagés. L'Allemagne a ainsi pu subvenir à sa consommation.

Ni les gisements allemands de pétrole, ni le pillage de l'Europe ne pouvaient permettre de couvrir les énormes besoins d'une grande armée motorisée. De 1938 à 1944, l'Allemagne quadrupla sa production d'essence synthétique; elle augmenta la capacité des usines existantes, elle en construisit de nombreuses autres, non seulement en Rhénanie, mais aussi en Saxe et en Silésie, voire en Bohême. La plus puissante usine, Leuna près de Merseburg, vit sa capacité portée à 1 million de tonnes, additionnée à la production de pétrole brut naturel, la production d'essence synthétique allemande fit de l'Allemagne le 6e producteur mondial de pétrole en 1944, avant le Mexique.

Pour près des 4/5e, la production d'essence synthétique utilisait du lignite; le développement inouï de la production synthétique d'essence avait donc pour condition celle du lignite. En fait, le lignite porte sa production de 187 millions de tonnes en 1938 à 252 millions en 1944.

(en 1.000 tonnes)

Gisements	1937-38	1943-1944
Est de l'Elbe	47.143	68.353
Allemagne centrale	82.405	114.635
Cologne-Ville	56.332	68.077
Autres bassins	1.358	1.331
Total	187.228	252.396

Le problème de la décentralisation industrielle

Bien qu'ils aient été moins importants qu'on l'avait espéré et cru, les effets des bombardements aériens furent sur l'industrie allemande assez destructeurs pour entraîner une diminution de la production; ainsi les bombardements de mars-juillet 1943 sur Krupp à Essen entraînent une perte de 40 o/o de sa capacité de production. L'industrie aéronautique, attaquée à la fin de 1943 et au début de 1944, atteignit en mars 1944 le niveau le plus bas depuis 1940: de juillet 1943 à mars 1944 5.000 avions n'ont pu être construits du fait des bombardements. On note en 1943 des diminutions de 40 o/o dans l'industrie des machines-outils, de 55 o/o dans celle des roulements à billes.

Or, on remarqua avec surprise que chaque fois les effets des bombardements étaient très passagers. L'Allemagne trouva un remède aux bombardements dans la décentralisation industrielle réalisée en pleine guerre. Cette politique prit diverses formes.

Elle consista d'abord à évacuer les usines des centres bombardés vers des régions de l'Est moins vulnérables; chaque usine dut, dès 1942, créer une filiale d'évacuation, vers laquelle, au fur et à mesure des dégâts subis par l'usine-mère, on opérait les transferts de machines, de main-d'oeuvre et de matières premières. Ce programme de transferts de la Ruhr vers l'Est était achevé dès 1943. Il se révéla très insuffisant devant l'augmentation du rayon d'action des bombardiers.

A l'évacuation, on substitua alors deux procédés également efficaces, la dispersion et l'enfouissement de l'industrie. Les ateliers d'usines furent répartis dans la campagne, dans de petits ateliers d'artisans, un ou deux tours dans une arrière-pièce d'auberge; le ramassage des pièces ainsi fabriquées s'opérait par camions. On a même parlé d'un atelier entier de tours dans un couvent. La grande innovation fut le développement des usines souterraines; on agrandit des grottes naturelles en pays calcaire, on y creusa de toutes pièces, parfois on raccorda les souterrains ainsi aménagés au réseau ferré normal. Ces usines comportaient des installations perfectionnées d'aération et d'évacuation des eaux d'infiltration, elles étaient invulnérables à l'aviation. Souvent leur entrée était merveilleusement camouflée dans un fond de vallon; une maison d'habitation ou un garage camouflaient l'entrée de kilomètres de souterrains.

Des Causses de Lunebourg aux moraines de l'Algäu, du Harz à la Haute-Silésie, du Tirol à Budapest, ces "Felsenfriken" permettent à l'Allemagne de mettre certaines productions industrielles essentielles à l'abri des bombardements.

Il n'y avait qu'un point faible dans cette politique de décentralisation; son succès dépendait des transports; du jour où les transports routiers et ferroviaires furent désorganisés, les usines souterraines et les ateliers dispersés ne pouvaient plus qu'avec difficulté recevoir les matières premières et expédier les produits fabriqués. Les attaques conduites contre le système de transports furent beaucoup plus efficaces que les bombardements d'usines.

(LIRE LA SUITE DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO).

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ÉTRANGER

LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT BELGE

M. Duvieusart, ministre des affaires économiques belge, au cours d'une conférence de presse, a annoncé que les objectifs économiques du nouveau gouvernement restaient inchangés mais prévoyaient une suppression de la réglementation, trop "tatillonnée".

Dans plusieurs domaines, la réglementation interne de la distribution sera abandonnée. La liberté immédiate sera promulguée pour les métaux non-ferreux, la moitié des articles employés dans l'industrie chimique et des fabrications métalliques.

Dans le secteur du commerce extérieur, les nouvelles listes de produits ne seront plus placées sous licences. Concernant la politique des prix la tendance la baisse sera maintenue, mais la réglementation des prix sera supprimée dans les secteurs où l'approvisionnement du marché intérieur est suffisant.

L'arrêté prochain libérera les prix d'environ 80 rubriques d'articles dont les oranges, la pâtisserie, le tabac, les tissus, la laine cardée, le lin pur, les bas et les chaussettes, les chaussures, la maroquinerie, la plupart des produits de fabrication métallique, les meubles de luxe, les produits chimiques et les tarifs des coiffeurs.

NOTABLE ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ

Les recettes de transit de la compagnie du Canal de Suez se sont élevées en mars à 1.012.800 livres sterling, contre 770.600 livres en février et 928.700 en janvier.

RECORD DANS LES EXPORTATIONS AMERICAINES DE FEVRIER

La valeur des exportations américaines durant le mois de février dernier s'est élevée à 1.153 millions de dollars, soit une hausse de 37 millions par rapport au mois de janvier. C'est un record jamais atteint auparavant depuis novembre 1944.

Par contre, il y a eu une baisse dans les importations, durant le même mois. La valeur des importations s'est élevée à 435 millions de dollars, contre 533 millions en janvier.

AUGMENTATION DES PRIX AUX ETATS-UNIS

Les augmentations de prix aux Etats-Unis par rapport au niveau atteint en août 1939 montre une très grande différenciation entre les articles, depuis les pneus dont les prix ne sont pas que de 20 0/0 plus élevés, jusqu'aux céréales qui sont en tête de liste avec une augmentation de 240 0/0. D'après l'indice du Bureau of Labour Statistics, englobant quelque 900 produits, la hausse moyenne des prix pour les 8 années est de 92 0/0.

LE COMMERCE EXTERIEUR DES ETATS-UNIS

Les exportations américaines en février se sont élevées à 1.116 millions de dollars, en augmentation de 37 millions de dollars sur janvier 1947.

Par contre, les importations ont diminué de 435 millions de dollars contre 533 millions en janvier.

LA LIQUIDATION DES STOCKS EXCEDENTAIRES AMERICAINS

L'Administration américaine des biens de guerre a annoncé qu'à la date du 1er mars 400.000 véhicules automobiles faisant partie des stocks de guerre excédentaires avaient été vendus.

La vente de ces véhicules qui ont coûté au gouvernement américain 925 millions de dollars, a rapporté 385 millions. 58.000 véhicules restent encore à liquider.

LA PRODUCTION MONDIALE DE METAUX PRECIEUX

D'après un rapport annuel, publié par la Banque Samuel Montagu, spécialisé dans le commerce des métaux précieux, sur la si-

tuation du marché mondial de l'or et de l'argent, au cours de 1946, la production mondiale de l'or s'est élevée à 25 millions d'onces d'or fin, environ, dont 17.200.000 dans le pays de l'Empire britannique.

D'une année à l'autre, la production moyenne par jour a augmenté de 16.500 tonnes. Ces résultats ont été obtenus par une augmentation de rendement de fond qui passe de 921 kilos à 1.070 kilos et par un accroissement des effectifs du fond. L'augmentation des effectifs porte uniquement sur les ouvriers libres et non sur les prisonniers de guerre.

LES COTONNADES JAPONAISES REAPPARAISSENT SUR LE MARCHÉ

Les cotonnades japonaises sont parties à la conquête des marchés mondiaux.

7.800 tonnes de cotonnades ont quitté jeudi le port de Kobe à destination des colonies britanniques. Il s'agit de tissus fabriqués avec du coton brut américain.

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS DE CHARBON A L'INDUSTRIE ANGLAISE

Le ministère des combustibles annonce que le total des attributions de charbon à l'industrie britannique sera augmenté de 100.000 tonnes par semaine jusqu'à la fin mai prochain.

DU CHARBON ANGLAIS A L'IRLANDE

L'Irlande étant menacée, d'une grave crise économique par suite du manque de charbon, il a été annoncé officiellement à Dublin qu'à partir de cette semaine, la Grande-Bretagne fournirait à l'Eire 11.000 tonnes de charbon et 500 tonnes de coke par semaine.

LA BAISSÉ DES PRIX EN FRANCE

On note en France une baisse de 3 1/2 0/0 sur l'indice des prix de gros, qui a passé à 851 en mars contre de 882 en février précédent.

L'indice des prix industriels n'a pas varié d'un mois à l'autre, mais celui des produits alimentaires sous l'influence de la seconde étape de baisse prescrite par le décret du 24 février 1947, a diminué de 6, 2 0/0.

LES CHANTERS ANGLAIS GRAVEMENT MENACES PAR LA PENURIE DE BOIS ET D'ACIER

En tenant compte de la réduction des attributions d'acier faites dans le premier trimestre, les chantiers navals britanniques ne disposent que de 50 0/0 de l'acier dont ils ont besoin.

Dans les chantiers on, s'attend également à une réduction de 20 0/0 sur les attributions de bois. La situation est considérée comme très grave par les 9 compagnies intéressées qui ont actuellement en main des commandes pour 3 années.

LES TRANSPORTS MARITIMES

16 transports de ligne américains nouveaux ou réparés doivent entrer en service sur le parcours de l'Atlantique Nord au cours de cette année, avec une capacité totale de transport de 15.725 passagers. Cependant, à la suite du retrait de navires affectés temporairement au transport de passagers, l'augmentation nette de capacité de transport ne pourra pas excéder 3.000 personnes, et peut-être n'atteindra même pas ce chiffre.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU COMMERCE RENFORCERA LA PAIX

déclare M. Dean Acheson

M. Acheson, secrétaire d'Etat par intérim a déclaré qu'il était persuadé que la Conférence Internationale du Commerce qui a inauguré ses travaux à Genève, le 10 avril et à laquelle participent 18 nations, "marquera un point tournant dans le commerce international et sur la voie de la prospérité économique" apportant au monde "la paix durable que nous désirons tous".

DEMISSION DU DIRECTEUR AMERICAIN DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

La Maison Blanche a annoncé la démission de M. Harry D. White (Etats-Unis) directeur américain du Fonds Monétaire International, démission qui entrera en vigueur après le retour aux

ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de

COFFRES et CHAMBRES FORTES

POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-CHEIFEIN - TEL 52187 - LE CAIRE

Etats-Unis du directeur général du Fonds, M. Camille Gutt, actuellement en tournée en Europe.

Le président Truman a accepté la démission de M. White avec avec un "grand regret" tout en louant les efforts déployés par M. White dans un organisme "qui promet tellement à un monde en- xieux de réaliser une paix durable..."

UNE DELEGATION COMMERCIALE ITALIENNE VA SE RENDRE LE MOIS PROCHAIN AUX U.S.A.

M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat p.i. a annoncé au cours de sa conférence de presse qu'une délégation italienne présidée par M. Ivan Lombardo arrivera le 20 mai prochain aux Etats-Unis en vue de discuter les questions financières et commerciales pas- sées en revue lors de la visite du Premier Italien, M. De Gasperi. Ce chiffre montre une légère amélioration par rapport à la production de 1945, qui est de 24.300.000 onces, mais qui est consi- dérablement inférieur à celle de 1940, soit 40.702.000 onces. Le total de la production d'argent pour le Mexique, les Etats- Unis, l'Amérique Latine, et le Canada s'élève en 1946 à 107.100.000 onces d'or fin contre 132.000 en 1945

CONSTANT ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION HOUILLIERE EN FRANCE

Avec 4.630.000 tonnes pour 26 jours de travail, la production houillère française du mois de mars 1947 est en progression de 370.000 tonnes sur février 1947, qui comprenait seulement 24 jours de travail.

A ce niveau, la production de mars 1947 représente plus de 116 0/0 de la production moyenne de 1938 et dépasse de plus de 400.000 tonnes celle de mars 1946. aux Etats-Unis. La délégation entamera d'abord des négociations pour la conclusion d'un traité commercial régulier italo-améri- cain.

"Les nouvelles parvenues de Rome, ajouta M. Acheson, selon lesquelles M. Lombardo est considéré par les Etats-Unis comme un communiste sont dénuées de tout fondement".

CHUTE BRUTALE DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE ANGLAISE

Selon le bulletin mensuel officiel des statistiques, la produc- tion automobile britannique en février est tombée à 9.921 voi- tures de tourisme contre 25.005 en janvier.

Celle des véhicules commerciaux est descendue à 5.792 con- tre 13.159 en janvier. Les exportations de voitures ont atteint 4.600 unités contre 11.475 en janvier.

ACCORD COMMERCIAL AUSTRO-SUEDOIS

M. Heini, ministre du Commerce, a annoncé qu'un accord commercial a été conclu avec la Suède. L'accord prévoit la livrai- son par la Suède de 20.000 tonnes de charbon par mois ainsi que des matières premières et des produits nécessaires à l'industrie autrichienne.

L'Autriche fournira de son côté de l'acier brut et des pro- duits laminés.

Le bulletin économique des Nations Unies

Le Bureau des Statistiques de l'ONU a commencé la pu- blication d'un bulletin mensuel montrant les changements économiques et sociaux vérifiés dans différents pays. Le bul- letin contient des statistiques concernant l'emploi de la main- d'œuvre et le chômage, les combustibles et l'énergie hydrau- lique, les transports, la production industrielle, les matières premières et les produits manufacturés, le commerce exté- rieur, les finances, les salaires et les prix.

Le premier numéro est de 88 pages et couvre 40 pays. De nouvelles séries seront ajoutées pour d'autres pays et pour d'autres branches. Le contenu du bulletin est présenté de fa- çon à permettre son utilisation par un lecteur moyen. Tous- tes les fois qu'il a été possible, les chiffres ont été réduits à des unités communes pour faciliter les comparaisons entre les différents pays. Dans la mesure du possible, les chiffres sont fournis pour les années comprises entre 1935 et 1945 et dans la plupart des cas, les chiffres sont indiqués par mois à par- tir de 1945.

Le bulletin a été préparé avec la collaboration des dif- férents service de statistiques des différents gouvernements et des organisations spécialisées dans les statistiques. Il remplace celui qui fut publié par la Société des Nations du- rant plus de 20 ans. Comme il est d'usage pour tous les do- cuments de l'ONU, le bulletin a deux éditions, une française et une anglaise. Les copies peuvent être obtenues par qui- conque au prix de 50 cents l'une, envoi gratuit. La sous- cription annuelle est de 5 dollars.

LA LEGISLATION LAINIERE AMERICAINE

Le Sénat américain a décidé par 53 voix contre 10 d'examiner les mesures législatives nécessaires pour soutenir le prix de la laine indigène jusqu'au 30 juin 1949.

Cette mesure est examinée d'urgence car le département de l'Agriculture a annoncé qu'il cesserait de soutenir le prix le 15 avril prochain.

Ce projet de loi autoriserait la "Commodity Credit Corpora- tion" à vendre ses stocks à des prix inférieurs à la parité afin de concurrencer les laines étrangères.

SIGNATURE D'UN ACCORD COMMERCIAL GRECO-SUISSE

Un accord commercial entre la Grèce et la Suisse sera signé par M. Tsaldaris, ministre des Affaires Etrangères et M. Troen- dle, chef de la mission commerciale suisse.

Cet accord porte sur un échange de marchandises pour un montant de 20 millions de francs suisses.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Situation au 31 Janvier 1947
publiée en conformité de l'Article 8 des Statuts
SERVICE D'EMISSION DE BILLETS DE BANQUE

	L.E.		L.E.
Or	6.375.874	Billets émis	141.000.000
Titres et "Treasury Bills" des Gouvernements Egyptien et Britannique	134.624.126		
	141.000.000		141.000.000

SERVICE DE BANQUE

	L.E.		L.E.
Titres d'Etat et Ti- tres garantis par le Gouvernement Egyptien	168.457.192	Capital (300.000 Actions de £10 chacune, entièrement libé- rées).	2.925.000
Titres Divers	503.277	Fonds de Réserve: Réserve Statutai- re	1.462.500
Avances sur Mar- chandises	1.936.016	Fonds de Prévo- yance	1.462.500
Avances sur Titres	552.084	Comptes - Courants, Dépôts et autres	86.445.219
Autres Avances ...	1.496.436	Gouvernement	
Effets Escomptés ...	420.968	Egyptien	83.786.274
Immeubles	75.000	Gouvernement du Soudan	281.446
Placements à cour- tes échéances ...	16.137.225	Chèques et Effets à payer	1.185.260
Comptes Banques... ..	20.288.722	Comptes Banques... ..	38.124.410
Comptes Divers ...	5.545.774	Comptes Divers	7.172.598
Encaisse: L.E.			
Billets de Billets de la N.B.E.	7.205.096		
Autres Bil- lets & Espèces	227.417		
	7.432.513		
	L.E. 222.845.207		L.E. 222.845.207

NATIONAL BANK OF EGYPT

A V I S

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la National Bank of Egypt, réunie le 26 mars 1947, au Siège Social au Caire, a approuvé les comptes de l'Exer- cice clos le 31 décembre 1946 et a décidé la distribution d'un dividende de dix-sept pour cent, soit trente quatre shillings par action. Une répartition de quatre pour cent (8/-), sous déduction des impôts, a déjà été faite le 1er septembre 1946. Le solde de treize pour cent (£1.6.0d) est payable, sous déduction des Impôts, à partir du 27 mars 1947, contre remise du coupon No. 81:

en EGYPTE: au Siège de la National Bank of Egypt, au Caire et à sa Succursale d'Alexandrie; à LONDRES: aux guichets de la National Bank of Egypt, 6 & 7, King William Street, E.C.4.

Le Caire, le 27 mars 1947.

ADMINISTRATION DES POSTES D'EGYPTE

MOIS D'AVRIL 1947

L'Administration des Postes regrette, vu les circonstances actuelles, de ne pouvoir continuer jusqu'à nouvel avis à publier le Tableau Mensuel des départs et arrivées des principales malles de l'étranger, avec les détails qui y figuraient précédemment.

Il est recommandé, toutefois, au public de déposer son courrier au fur et à mesure pour qu'il puisse être acheminé par le premier départ disponible.

Des lettres-cartes avion à destination des pays suivants sont acceptées pour transmission par avion. Ces lettres-cartes sont mises en vente aux bureaux de poste au prix de 30 millièmes par lettre-carte y compris l'affranchissement. Elles ne peuvent être acceptées à la recommandation ni contenir des annexes:

PAYS DE DESTINATION

Europe	Afrique	Afrique (suite)	Asie	Amérique	Australie
Grande-Bretagne Irlande Malte	Abyssinie Côte d'Or Cyrénaïque Erythrée Gambie Kenya Maurice (Ile) Nigéria Nyassaland Rhodésia du Nord Rhodésia du Sud	Seychelles (Iles) Sierra Leone Somalie ital. (ex.) Soudan Tanganyika Tripolitaine Uganda Union de l'Afr. du Sud Zanzibar	Aden Ceylan Inde britannique Iraq Iran Kuwait Liban Palestine Syrie Transjordanie	Canada Terre-Neuve	Australie Nouvelle-Zélande Territoires du Pacifique du Sud-Ouest

Les correspondances-avion à destination des pays suivants sont transportées par les avions jusqu'au port aérien d'escale moyennant la surtaxe aérienne indiquée en regard de chaque pays en sus de l'affranchissement ordinaire selon la catégorie des correspondances:

AVIONS UTILISES

Les correspondances aériennes doivent être déposées à la Poste le jour qui précède le départ de l'avion:

Misir

Destinations	Jours de départ des avions
Palestine, Transjordanie, Syrie, Liban	Chaque jour
Iraq	Dimanche, Jeudi
Chypre	Samedi, Mardi, Mercredi

B.O.A.C.

Bulgarie, Roumanie, Turquie	Lundi, Mercredi, Vendredi
Grèce	Vendredi
Malte	Mardi, Vendredi
Rhodes	Mardi, Samedi
Europe (Autres Pays)	Chaque jour
Lybie	Mardi, Vendredi
Afrique d'Ouest	Lundi, Mercredi
Afrique Centrale	Samedi, Dimanche, Mardi
Afrique Centrale	Mercredi, Jeudi, Vendredi
Afrique Orientale	Samedi, Mardi
Afrique du Sud	Dim., Mardi, Mercr., Vendr.
Soudan	Chaque jour
Abyssinie	Lundi, Vendredi
Aden, Erythrée	Dim., Lun., Mer., Jeudi, Vend.
Arabie Séoudite	Dimanche, Jeudi
Indes	Chaque jour
Birmanie, Malai	Lun., Mar., Jeudi, Ven. Sam.
Birmanie, Malai	Lun., Mar., Jeudi, Ven. Sam.
Indo-Chine, Hong Kong	Lundi
Indes Néerlandaises et Australie	Mardi, Jeudi, Samedi

T.W.A.

Grèce, Italie	Lundi, Mardi, Dimanche
Espagne, Portugal	Lundi, Jeudi
France, Suisse	Mardi, Dimanche
Amériques (sauf Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay)	Lundi, Mardi, Jeudi, Dimanche
Algérie, Tunisie	Jeudi

Air France

France	Lundi, Jeudi, Vendr., Samedi
Algérie, Tunisie, Maroc	Lundi, Jeudi, Vendr., Samedi
Madagascar, Iles Réunion et Ile Maurice	Jeudi

K.L.M.

Europe	Dim., Lundi, Mercr., Vendr.
Indes Néerlandaises	Sam., Lundi, Mercr. Vendr.

SURTAXES

EUROPE

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée
Albanie	—	Voir Italie
Allemagne	35	B.O.A.C.
Autriche	35	"
Belgique	25	K.L.M.
Bulgarie	30	B.O.A.C.
Chypre	Sans surtaxe aérienne	Misir
(Lettres et cartes postales)	—	Voir France
Corse	—	Voir France
Danemark	25	K.L.M.
Dantzig	35	B.O.A.C.
Espagne	20	T.W.A.
Estonie	30	K.L.M.
Finlande	30	B.O.A.C.
France et Monaco	20	T.W.A.
France et Monaco	30	B.O.A.C.
France et Monaco	20	Air France
Grande-Bretagne	30	B.O.A.C.
Gibraltar	40	"
Grèce (y compris Crète)	5	T.W.A.
Grèce (y compris Crète)	30	B.O.A.C.
Hongrie	25	K.L.M.
Irlande	30	B.O.A.C.
Islande	30	"

EUROPE (suite)

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée
Italie, Vatican Cité	10	K.L.M.
Italie, Vatican Cité	10	T.W.A.
Italie, Vatican Cité	30	B.O.A.C.
Lettonie	30	K.L.M.
Lithuanie	30	"
Luxembourg	—	Voir France
Malte	30	B.O.A.C.
Norvège	25	K.L.M.
Pays-Bas	20	"
Pologne	35	B.O.A.C.
Portugal	20	T.W.A.
Rhodes et Dodécane	30	B.O.A.C.
Roumanie	30	"
Suède	30	K.L.M.
Suisse	15	T.W.A.
Tchécoslovaquie	25	K.L.M.
Turquie	30	B.O.A.C.
U.R.S.S.	30	K.L.M.
Yougoslavie	—	Voir Italie

AFRIQUE

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée
Afrique Equatoriale Française	30	B.O.A.C.
Algérie	15	T.W.A.
Algérie	15	Air France
Caméroun	30	B.O.A.C.
Congo Belge	30	"
Congo Belge	50**	"
Congo Moyen Français	30	"
Côte d'Ivoire	30	"
Côte d'Or	30	"
Côte Française des Somalis	30	"
Cyrénaïque	30	"
Dahomey	30	"
Erythrée	30	"
Ethiopie	30	"
Gambie	30	"
Gabon	30	"
Guinée	30	"
Kenya	30	"
Libéria	30	"
Maroc	20	Air France
Madagascar	55	"
Maurice (Iles)	55	"
Mozambique	30	B.O.A.C.
Nigéria	30	"
Nyassaland	30	"
Réunion (Iles)	60	Air France
Rhodesia du Nord	30	B.O.A.C.
Rhodesia du Sud	30	"
Sénégal	30	"
Seychelles	30	"
Sierra Leone	30	"
Somalie Britannique	30	"
Soudan	30	"
Soudan Français	30	"
Tanganyika	30	"
Togo	30	"
Tripolitaine	30	"
Tunisie	10	T.W.A.
Tunisie	10	Air France
Uganda	30	B.O.A.C.
Union de l'Afrique du Sud	30	"
Zanzibar	30	"

ASIE

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée
Aden	30	B.O.A.C.
Afghanistan	30	"
Arabie Séoudite	30	"
Bahrein	30	"
Birmanie	30	"
Birmanie	30	"
Bornéo	30	"
Brunei	35	"
Ceylan	100	"
Chine	30 par 5 gram.	"
Etats Malais	55	"
Guam	30	"
Hong-Kong	30	"
Inde Britannique	50**	"
Inde Britannique	50**	"
Inde Portugaise	50**	"
Inde Française	55	K.L.M.
Indes Néerlandaises	65**	"
Indochine	30	B.O.A.C.

ASIE (suite)

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée
Iran	10	Misr
Iraq	5	"
Liban	5*	"
Macao	100	B.O.A.C.
Palestine	5*	Misr
Philippines	65	K.L.M.
Sarawak	30	B.O.A.C.
Siam	30	"
Straits Settlements	30	"
Syrie	5*	Misr
Transjordanie	5*	"
Timor	55	K.L.M.

AUSTRALIE

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée
Australie (y compris Tasmanie)	30	B.O.A.C.
Australie (y compris Tasmanie)	40**	"
Nouvelle Zélande	45	"
Nouvelle Guinée	40	"
Papua	40	"
Océanie	30	"

AMERIQUE

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 5 grs.	Ligne utilisée
Antigua	35	T.W.A.
Argentine	40	B.O.A.C.
Aruba	35	T.W.A.
Bahamas	25	"
Barbade	45	"
Bermude	30	"
Bolivie	45	"
Brésil	45	B.O.A.C.
Canada	25	T.W.A.
Chili	45	"
Colombie	30	"
Costa Rica	35	"
Cuba	25	"
Curaçao	30	"
Dominicaine Rép.	30	"
Equateur	35	"
Etats-Unis d'Amérique	25	"
Grenade	45	"
Guadeloupe	35	"
Guatémala	30	"
Guyane (Française)	40	"
Guyane (Britannique)	35	"
Haiti	30	"
Honduras (Britannique)	35	"
Honduras (Rép.)	30	"
Jamaïque	30	"
Leeward (Iles)	35	"
Martinique	50	"
Mexique	30	"
Nicaragua	30	"
Panama (Rép.)	30	"
Paraguay	45	B.O.A.C.
Pérou	40	T.W.A.
Porto-Rico	30	"
Salvador-el	30	"
St. Kitts	40	"
St. Lucie	35	"
Surinam	40	"
Trinité	35	"
Uruguay	30	B.O.A.C.
Vénézuéla	40	T.W.A.
Virgées (Iles)	30	"
Windward (Iles)	35	"
Zone du Canal (Panama)	30	"

* Les surtaxes aériennes pour les autres objets (imprimés, papiers d'affaires et échantillons) à destination des pays sous-mentionnés sont comme suit par 25 grammes ou fraction en sus de l'affranchissement ordinaire:

** Par le Service Aérien Interne dans le pays de destination.

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 25 grammes Millièmes
Congo Belge	85
Palestine	5
Syrie et Liban	10
Transjordanie	5

N.D.L.R. — Ce tableau est valable jusqu'à la parution du suivant qui sera publié vers la mi-mai.

Textes officiels

DECRET REGLEMENTANT LE COMMERCE DU HENNE

Art. 1.—Le Henné ne pourra être importé, vendu, exposé ou mis en vente ou déposé en vue de la vente à moins qu'il ne soit mis dans des sacs portant les indications suivantes:

- (a) Le poids net du henné en kilogramme, ou ses multiples ou ses sous-multiples.
- (b) La localité de la production du henné qu'il soit local ou importé de l'étranger.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie déterminera par arrêté la manière d'apposer les indications.

Art. 2.—L'examen microscopique des feuilles du henné ou de sa poudre devra révéler l'absence des substances étrangères et que la proportion du cendre soit dans les feuilles séchées en l'air, soit dans la poudre du henné, ne dépasse pas 15 pour cent. Aucune matière colorante ne pourra être ajoutée à la poudre du henné.

Art. 3.—Nos Ministres du Commerce et de l'Industrie, de la Justice, de l'Agriculture et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur 3 mois après sa publication au "Journal Officiel".

(31 mars 1947).

FAROUK

DECRET REGLEMENTANT L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DES TAPIS ET DES KELIMS FAITS A LA MAIN

Art. 1.—Les tapis et les kélims faits à la main ne pourront être importés, vendus, exposés ou mis en vente ou détenus en vue de la vente, à moins qu'ils ne soient fabriqués conformément aux indications suivantes:

En ce qui concerne les tapis: La chaîne doit être faite des fils de coton, ou du lin ou de la laine. Le poil doit être de la laine de brebis ou du poil de chameau ou de la soie de tout genre. La trame doit être d'une des matières premières ci-dessus mentionnées;

En ce qui concerne les kélims: La chaîne doit être faite des fils de coton ou de lin ou de la laine. La trame doit être de la laine de brebis ou du poil de chameau ou de la soie de tout genre;

La couleur des tapis et kélims teints doit être fixe contre le frottement et l'eau. Le degré de la fixité de la couleur contre la lumière ne doit pas être inférieur à 5/8.

Art. 2.—Les produits mentionnés à l'article précédent ne pourront être importés, exposés ou mis en vente ou détenus en vue de la vente, à moins qu'ils ne soient accompagnés de l'indication de leur qualité, tant pour les tapis que pour les kélims; des matières premières dont ils sont fabriqués; du nombre des fils par centimètre de long pour les kélims; du nombre des nœuds par centimètre carré pour les tapis; de la manière du filage de la laine, qu'il soit fait à la main ou mécaniquement dans les deux variétés; de la façon du filage mécanique, qu'il soit peigné ou cardé.

La manière d'apposer ces indications sera déterminée par arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Art. 3.—Nos Ministres du Commerce et de l'Industrie, de la Justice et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur 3 mois après sa publication au "Journal Officiel".

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIÉTÉ ANONYME DE WADI KOM-OMBO

Assemblée générale ordinaire du Jeudi 10 Avril 1947.

Les actionnaires vinrent assez nombreux à cette assemblée, qui se tint sous la Présidence de S.E. Ismail Sedky Pacha entouré de L.L.E.E. Hussein Sirry Pacha, Ahmad Seddik Pacha, Ralph Harari, Jules Klat Bey et Cattaoui Bey, Administrateur-Délégué; Mtre Adda fait fonction de Secrétaire:—

Après lecture du rapport donnée par Monsieur Zagdoun, le Président demande aux actionnaires s'ils ont quelques éclaircissements à demander au Conseil.

Un actionnaire présent demandant quelques détails au sujet de certains chiffres de dépenses effectuées l'an passé et cette année-ci, tous les renseignements lui sont donnés par l'Administrateur Délégué; Demandant le nombre de feddans cultivés cette année, il lui fut répondu que 26.544 feddans avaient été mis en culture et que ce chiffre serait réduit l'an prochain afin de ne pas fatiguer les machines. Le Conseil s'applique actuellement à obtenir le maximum de rendement avec un minimum de terres mises en culture.

Un autre actionnaire présent, Mtre A. Yadiid, demandant la parole cherche à savoir la raison pour laquelle la date de clôture du Bilan n'est pas modifiée afin de pouvoir obtenir un bilan qui comprenne culture et récolte de la canne à sucre. La date actuelle du 31 Décembre ne donne pas une vue exacte de l'exercice vu qu'à cette date la récolte de la canne n'a pas encore eu lieu; L'administrateur-délégué donne alors les raisons du maintien de la date de clôture actuelle qui permet de chevaucher sur deux exercices. Il est ainsi permis de connaître les résultats de l'exercice précédent tout en ayant une vision de celui à venir.

Prenant la parole, le Président du Conseil d'Administration, S.E. Ismail Sedky pacha tint à donner tous les apaisements voulus à l'assemblée; Nous sommes, dit-il en période de pleine et entière réadaptation. Le Conseil a déjà pris note des vœux et désirs des actionnaires et ne tolère pas que sa voix soit différente de la leur. Les résultats de cette année sont déjà sinon meilleurs du moins, moins mauvais que ceux de l'an passé. Ceux de l'exercice prochain seront encore meilleurs et Sedki Pacha de faire appel à la confiance des actionnaires. Pour donner une idée des frais d'exploitation; l'administrateur-délégué dit que les sommes payées en cours d'exercice à l'Administration des chemins de fer pour le transport du Mazout nécessaire aux pompes d'irrigation s'élevait à L.E. 32.000.

Mtre. Pardo demande alors la parole. Il souligne le fait que cette suggestion telle qu'avancée, de nommer une commission chargée de l'étude de la compression des frais, présente certainement une utilité pour la Société. Il appuie la motion.

Sirry Pacha répond que le Conseil d'Administration s'est assuré la collaboration la plus large de la part de personnes compétentes tant dans le domaine de l'agriculture, que de celui des finances et de l'administration interne.

Après un échange de vues relatif un troc de terres entre le gouvernement et la Société, troc dont il avait été question dans la presse il y a quelques temps, l'administrateur-délégué dit que pourparlers avaient en effet été initiés mais qu'en fait aucun résultat positif dans un sens ou dans l'autre n'avait été enregistré;

On passa ensuite au vote des questions portées à l'ordre du jour. Elle sont toutes votées à l'unanimité des actionnaires présents.

J.A.Y.

ETABLISSEMENTS BAMCO S.A.E.

Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 1947

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Conseil d'Administration des Etablissements BAMCO S.A.E. s'est tenue Jeudi le 10 Avril au siège social de la Société, 15 Rue Tewfik, Alexandrie, sous la Présidence de S.E. Mohammed Onsi Pacha, remplaçant S.E. Hussein Sabry Pacha, Président du Conseil d'Administration, actuellement à l'étranger.

Le Président était entouré de S.E. Moustapha Galal Bey et Me. Umberto Pace, Administrateurs, et de M. J.J. Grunberg, Administrateur-Délégué. Etaient aussi présents M. Elliot Toriel, Me. Fouad Sawaf et M. H.E. Cooil. 12400 étaient présentes ou représentées.

Le rapport du Conseil d'Administration et les Comptes furent approuvés à l'unanimité. Il sera distribué un coupon intérimaire de P.T. 30.

Les Censeurs firent leur rapport et certifièrent la conformité des écritures et du bilan.

L'Assemblée ratifia la nomination de Me. U. Pace comme Administrateur.

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité et la séance fut levée à 11h. 30.



RONSON

LE BRIQUET DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

EN VENTE

DANS LES BONNES MAISONS

- ✓ BUTLER STANDARD P.T. 250
- ✓ ENGINE TURNED P.T. 315

Agents Exclusifs pour l'Egypte et le Soudan : J. GREEN & Co. Caïre Alexandrie

C. R. 25998

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 22 mars 1947.

Blé

* Les dommages subis par la récolte européenne de blé d'hiver ne paraissent pas pouvoir être compensés par l'augmentation de la récolte américaine. Aussi la situation statistique mondiale du blé qui était, il y a six semaines, considérée comme satisfaisante, fait-elle l'objet de sérieuses préoccupations.

En fonction de ces appréciations, le cours du blé est particulièrement ferme sur les marchés américains. Le cours de \$ 2.89 3/4 le boisseau qui a été atteint constitue le cours record depuis 1917.

En 1945-1946, l'Afrique du sud importa plus de 2 millions de sacs de blé du Canada, de l'Argentine, de l'Australie et des Etats-Unis. Cette année, une allocation de 200.000 tonnes a été demandée à la Commission Internationale du Ravitaillement.

Café

* Les opérations à terme sur les cafés reprendront prochainement sur les marchés américains, les premières transactions porteraient sur les livraisons mars et mai 1948.

Mais

* Le cours du maïs est particulièrement ferme sur les marchés américains en raison du chiffre élevé des prochaines allocations à l'exportation. Le cours de \$ 1.74 1/4 qui a été atteint représente le cours le plus élevé depuis 1920.

* Un prix standard de 10 pesos par quintal a été fixé pour la récolte de maïs 1947 par l'Institut Argentin du Commerce, qui a le monopole du marché d'exportation. Ce prix est nettement en-dessous des cours mondiaux.

Sucre

* Le gouvernement des Indes Néerlandaises a promulgué fin février un ordre de réquisition obligeant les importateurs de sucre javanais de l'archipel de Rhio à faire connaître leurs stocks à la date du 22 février.

Selon cet ordre de réquisition, le gouvernement aurait l'intention de prendre en charge tous les stocks de sucre blanc actuellement en entrepôt et de rembourser les marchands à raison de 50 Str. dollars par picul. Ce sucre serait ensuite remis aux détaillants pour être distribué aux consommateurs des îles de Rhio au prix de 90 cents le katty (soit Str. dollars 1.50 le kilog). Cette mesure aurait été prise pour arrêter le commerce de transit des importateurs de Rhio qui réexportaient le sucre de Java vers Singapour, la Malaisie et d'autres pays.

On estime à 13.000 sacs de sucre montant de cette réquisition. On a enregistré, à la suite de cette mesure, une hausse astronomique des prix du sucre sur le marché noir de Singapour : le sucre blanc est passé de 87 Str. dollars le picul le 20 février à 100 Str. dollars le 24 février.

LA SITUATION MONDIALE DES OLEAGINEUX

La visite du ministre du Ravitaillement britannique aux Etats-Unis a provoqué une certaine amélioration dans les fournitures d'oléagineux.

Aux Etats-Unis, les derniers rapports indiquent que la pénurie des oléagineux à usage industriel a amené les usines à utiliser des produits jusqu'alors réservés à la nourriture. Cette tendance se retrouve dans les rapports publiés sur les opérations des usines de traite pour le mois de janvier. Les Etats-Unis souffrent actuellement d'une pénurie très sévère d'huile de palme. On se souvient à ce sujet qu'il y a quelque temps, un accord avait été conclu entre les Etats-Unis et la Belgique pour la fourniture d'huile du Congo belge.

Les prix continuent de monter aux Etats-Unis et cette hausse ininterrompue, dont on n'envisage pas encore le terme, ne manque pas d'inquiéter les milieux commerciaux intéressés. Selon les prévisions émises par les offices de statistiques, on pense que les plus hauts prix seront atteints au cours de l'été.

Les statistiques de production d'oléagineux pour l'Union Malaise publiées par le Registre des Statistiques de Kuala-Lumpur indiquent pour janvier 1947 une production de 2.238 t. (de 1.016 kg) d'huile de palme et de 292 t. d'amandes de palme contre respectivement 2.550 t. et 382 t. en décembre 1946. La production d'huile de palme est en décroissance constante, avec 3.094 t. en janvier 1941 et 4.481 t. en janvier 1940. Il en est de même pour les amandes de palme dont l'Union Malaise a produit 320 t. en 1941 et 931 t. en 1940.

Les provinces actuellement plantées sont celles de Perak, Selangor, Negri, Sembilan, Pahang, Johore et Kelantan.

Les superficies consacrées à la culture des oléagineux aux Indes sont les suivantes, selon les dernières indications publiées le 12 mars : 2.105.000 acres sont cultivés en lin (2.275.000 en 1946); 2.676.000 acres sont cultivés en colza et en moutarde (2.784.000 en 1946). Malgré le temps défavorable, la récolte semble devoir être assez bonne.

* Selon une information officielle de New-Delhi, le gouvernement de l'Inde a décidé de rendre à la liberté le commerce et le prix des huiles comestibles et des graines, sauf pour l'exportation. Le contrôle sera cependant maintenu sur le coprah et l'huile de coprah.

Les exportations resteront soumises à l'autorisation gouvernementale et seront strictement limitées.

* En raison des prix excessifs, la demande d'huile brute a légèrement faibli sur les marchés de New-York.

L'huile d'arachide brute, 5 0/0 de perte au raffinage, valait, fin février, de 33 c. à 34 c. par lb. fob, usines des provinces sud-ouest des Etats-Unis. Les vendeurs demandent maintenant 35 c. par lb.

* A la date du 28 février 1947, le tonnage commercialisé des arachides du Sénégal, campagne 1946-1947, s'élevait à 320.000 tonnes, base coques. A la même date, les exportations atteignaient 65.000 tonnes. Les livraisons effectuées par les divers exportateurs aux huileries locales s'élevaient, à fin février, à 65.000 tonnes de coques.

Graines et huiles de coton

* Les derniers renseignements qui nous sont parvenus sur les activités des marchés de New-York en fin février indiquent un marché très ferme.

Une nouvelle hausse de 2 cents a été enregistrée sur l'huile brute. L'huile brute sortie d'usine est maintenant demandée à 35 c. par lb. et seuls les revendeurs font des offres à ce prix record.

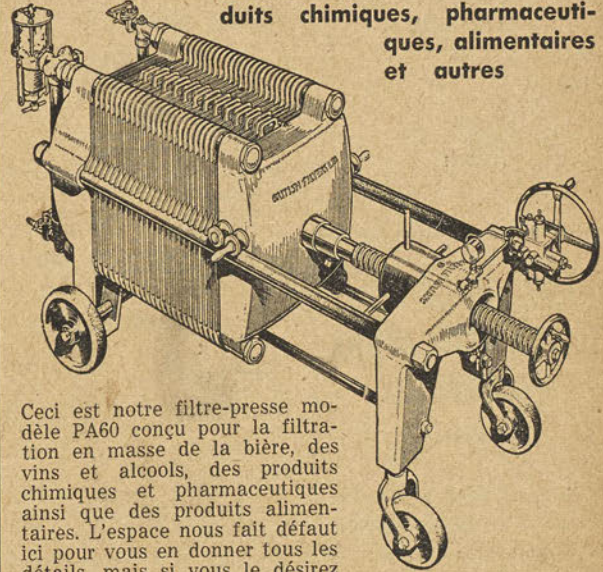
Les cotations de l'huile raffinée sont beaucoup plus variables.

En clôture, les cours suivants furent notés sur le marché à terme : mars, 36 1/2 c. par lb. demandé; mai, 36 1/2 c. demandé; juillet, 36 c. demandé; septembre, 31 1/4 c. vendu; octobre, 29.10 c. demandé; 29 1/2 c. offert; décembre, 26.45 demandé, 26.75 offert; janvier, 27 c. offert.

(Extrait des "Marchés Coloniaux").

Ceci interesse les industriels....

de la bière, des alcools, des produits chimiques, pharmaceutiques, alimentaires et autres



Ceci est notre filtre-press modèle PA60 conçu pour la filtration en masse de la bière, des vins et alcools, des produits chimiques et pharmaceutiques ainsi que des produits alimentaires. L'espace nous fait défaut ici pour vous en donner tous les détails, mais si vous le désirez nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer les spécifications et toutes les explications concernant sa construction, son emploi et son rendement. Si ce n'est pas le type de filtre que vous recherchez, vous trouverez certainement celui qu'il vous faut dans notre catalogue "Un Filtrage plus fin". Demandez-nous en une copie anglaise ou française aujourd'hui-même. Vous y trouverez un aperçu détaillé des tous derniers développements introduits par nous dans la filtration industrielle moderne.

BRITISH FILTERS LTD.

Agents généraux pour le Moyen Orient:

AGENCE ROELAN

2, Ch. Abdel Kader Hamza pacha, Kasr el Doubara
Tél. 43158 — Cables "ANTOROE" — LE CAIRE
Alexandrie : Mr. I. R. Schonwald,
19, Place Mohamed Aly — Tél. 27260

Le mouvement maritime des ports égyptiens



PORT-SAID

FROM SEA

8/4/47 :
 Agisi Victores
 Plattsburg
 Ima
 Arabian Prince
 Kana
 Talodi
 Eskbank
 India Mail
 Rytter
 Signal Hill

FROM CANAL

8/4/47 :
 Teucer
 C. of Yokohama
 Quaker Hill
 Stanbell
 Exchange
 Br. Harmony
 Citadel Victory
 California Standard

FROM SEA

7/4/47 :
 Maidan
 William Libby
 Hoegh Silvercrest
 Emp. Battleaxes
 Imperial Monarch
 Fernebo

FROM CANAL

7/4/47 :

Scythia
 Jerusalem
 Skiensfjord
 Queen of Bermuda
 Aalsum
 Dramatist
 Trondheim

FROM SEA

5/4/47 :

Fort Simpson
 Steel Maker
 Exbrook
 Emp. Chub
 Orchard Knob
 Emp. Glory
 Paulus Hook
 Fort Roumaine
 Paparao
 Br. Baron
 Simiramis
 Chalmette
 Erna
 Risacua
 Bradford Island

FROM CANAL

5/4/47 :

Ocean Massenger
 Hasting
 Komiles
 Seaside
 Georgic
 Cameronia
 Ranchi
 Emp. Law
 Moima Mikhail
 Br. Genius

FROM SEA

4/4/47 :

Lorentez
 Mahsud
 Flammunila
 Dearne
 Sidi Barrani
 Becky
 Emp. Peace Maker
 Benjamin Tay
 Macharda
 Runnymede Park
 Emp. Rival
 Empress of Australia
 Depledon

FROM CANAL

4/4/47 :

Robert Watchorne
 Br. Tradition
 Wave Sovereign
 Worcestershire
 Forbes Road

FROM SEA

3/4/47 :

Samrich
 Katoomba
 India Victory
 Burma
 Steel Architect
 Spinanger
 Emp. Cats
 Br. Swardfish

FROM CANAL

3/4/47 :

Acadia
 Makiki

FROM SEA

2/4/47 :

Hickory Ghill
 Pipe Spring
 Liberta
 Halfaya
 Br. Architect
 Admiral Ushakow
 Turkistan
 Talodi
 Bandelier
 Huntington Hill
 Samuta
 Cairo
 Nemis Kan Park
 Antonio
 Br. Soldier
 Fort Camosun

FROM CANAL

2/4/47 :

Br. Restraint
 Skra
 Tolus

PRINCIPAUX LOTS ARRIVES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Dramatist", 7/4/47,
 de Colombo

230 Pkgs Tea

de Calcutta :
 397 Cases Tea

Par le s.s. "Buteshire", 7/4/47,
 d'Aden :

4 bags coffee
 41 Cases Gum Lam

Par le s.s. "Teucer", de Hong-
 Kong :

1 Case Hurrigan
 100 B/s Cassia
 29 Bundles Buffalo Hides
 202 Cases unrapped washing
 soap
 500 Cases unrapped washing
 soap

de Colombo :

250 Cases Tea

Par le s.s. "Aalsum" :

119 Tamarad
 2 Crts sulphuric acide
 13 C/s Play Ball
 13 C/s Cast Rasing Grade
 317 Tea
 50 Dissicated Coconuts

Par le s.s. "Talodi", 8/4/47, de
 Famagusta :

53 Cylinders empty
 4 C/s Tabulating Machinery
 49 Chests Lemons
 14 Cases Cheese

VOTRE REVUE VOUS SUIVRA DANS VOTRE VILLEGIATURE

Si vous allez passer vos
vacances à l'étranger maintenez
le contact avec l'Égypte en
vous faisant envoyer régulièr-
ement votre revue.

Souscrivez à un abonnement
saisonnier. Expédition par cou-
rier ordinaire ou par avion

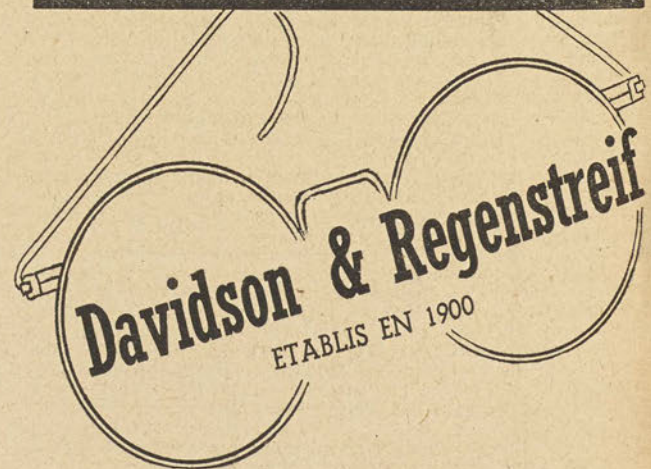
Renseignements et tarifs :

LA REVUE D'EGYPTE
ECONOMIQUE et FINANCIERE

Service des Abonnements,

B. P. 465., Le Caire

LA DISTINCTION DANS L'OPTIQUE



REPRÉSENTANTS DE FABRIQUES
D'APPAREILS ACOUSTIQUES

Imm. Continental-Savoy - Midan Opéra - Tél. 54610

NOTRE BOURSE IMMOBILIERE

A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE — TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT
LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER A "LA REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE"
(B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHETEURS ET VENDEURS EVENTUELS.

A ACHETER:

Terrains Agricoles:

- 200 feddans — à L.E. 250, terres 1ère catégorie, région Calioubieh, Ménoufié.
100 feddans — à L.E. 300, terre 1ère catégorie, région Calioubieh, Ménoufié (sur route principale).
1.000-2.000 feddans — incultes ou partie incultes, terres noires, ayant irrigation et drainage assurés, à L.E. 60 le feddan, région Gharbieh, Dakahlieh, Charkieh.
1.000-2.000 feddans — région Canal Nubarie — rive Est, ayant prises sur le susdit Canal, à L.E. 10 et L.E. 15 le feddan.

Terrains à bâtir:

- 1.000 m² sur 2 rues, au centre de la ville Caire.
500 m² sur 2 rues, au centre de la ville Caire.
Zamalek — 500 m², sur 2 rues — sans restrictions.

Immeubles:

- Un immeuble, âge 10 à 15 ans, au centre du Caire de L.E. 100.000 et un autre de L.E. 50.000 — donnant sur 2 rues.

A VENDRE:

Terrains Agricoles:

- Béhéra — 2.800 feddans, région Edfina, à L.E. 35 le feddan.
Béhéra — 155 feddans, région Basdallah, à L.E. 130 le fedd.
Béhéra — 600 feddans, région Abou Matamir, à L.E. 5 le fedd.
Gharbieh — 2.000 feddans, région Koutam, à L.E. 150 le fedd.
Gharbieh — 500 feddans, région Dessouk, à L.E. 150 le fedd.
Calioubieh — 150 feddans, rég. Caire, à L.E. 100 le fedd.
Calioubieh — 170 feddans, rég. Caire, à L.E. 200 le fedd.
Calioubieh — 100 feddans, rég. Caire, à L.E. 400 le fedd.
Calioubieh — 36 feddans, région Caire, à L.E. 325 le fedd.
Dakahlieh — 650 fedd., rég. Simbelleoum, à L.E. 325 le fedd.
Dakahlieh — 500 fedd., rég. Simbelleoum, à L.E. 200 le fedd.
Dakahlieh — 350 fedd., rég. Hanouth, à L.E. 160 le fedd.
Dakahlieh — 900 fedd., rég. Hanouth, à L.E. 160 le fedd.
Minia — 400 fedd., rég. Beni Mazar, à L.E. 120 le fedd.
Beni Suef — 350 fedd., rég. Qaï, à L.E. 150 le fedd.
Canal Nubarie — Béhéra — Une grande plantation vignes — en plein rapport, à vendre à un prix très convenable.

FAYOUM: Affaires très importantes.

- 700 feddans sur les bords du Lac Karoun — Beau Domaine agricole, peut convenir aussi comme terrain de pêche, de chasse et pour lotissement de villas, dans un site pittoresque, on demande L.E. 30 par feddan. Ce domaine est situé non loin de l'Auberge du Lac.

Immeubles de Rapport:

- Rue Champollion, L.E. 55.000.
Rue Boustan, L.E. 55.000.

Rue Cheikh Hamza, L.E. 22.000.

Rue Khédivé Ismail, L.E. 42.000.

Rue Malika Farida — Chérif, L.E. 110.000.

Rue Kasr el Nil, L.E. 25.000.

Rue Clot Bey, L.E. 6.000.

Rue Doubreh, L.E. 25.000.

Rue Faggallah, L.E. 12.000.

Rue Fouad, L.E. 78.000.

Rue Kasr el Eini, L.E. 7.500.

Rue Hamdi (Daher), L.E. 7.500.

Rue Khalig el Masri, L.E. 8.500.

Rue Moubtadayan, L.E. 35.000.

Rue Héliopolis, L.E. 19.000.

A VENDRE VILLAS:

Zamalek:

Rue Bahgat, L.E. 7.000.

Sur le Nil, L.E. 30.000.

Hechmet, L.E. 9.000.

Monerif, L.E. 9.000.

Saleh bey Ayoub, L.E. 27.000.

Vilcocks, L.E. 35.000.

Dokki:

Rue Abou Maseoud, L.E. 4.200.

Rue Naal, L.E. 6.000.

Rue Hussein Pacha Youssef, L.E. 9.000.

Rue Hattib, L.E. 8.000.

Midan Abdel Moneim, L.E. 15.000.

Rue Adie, L.E. 9.000.

Rue Noal, L.E. 7.000.

Agouza:

Rue Moustafa Raguib, L.E. 3.500.

Pyramides:

Rue Marco Bey, L.E. 7.000.

Rue Pyramides, L.E. 1.500.

Héliopolis:

Baron Empain, L.E. 5.000.

El Agam, L.E. 7.000.

El Agam, L.E. 3.200.

Dessouk, L.E. 5.500.

Méadi:

Une villa, L.E. 3.200.

Koubba:

Rue Neghib Pacha Shakouy, L.E. 6.500.

Rue El Malek, L.E. 8.500.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ne pouvoir publier cette semaine, pour des raisons indépendantes de notre volonté, notre chronique cotonnière.



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Manque absolu de confiance

LES jours se suivent et se ressemblent. On a de plus en plus l'impression que le marché des valeurs va à la dérive, qu'il ne sait ce qu'il veut.

La baisse survenue depuis quelque temps aurait été compréhensible, si tout avait suivi le même mouvement, le même rythme, mais il n'en est rien. On nous assure que les terrains fonciers n'ont pas baissé. On nous informe que les immeubles trouvent preneur à un taux de capitalisation allant de 3 1/2 à 5 pour cent. Le marché des valeurs subit seul le contre-coup de la bourrasque, pourquoi?

Simplement, gisons-le franchement, simplement parce que le public boursier, composé dans son immense majorité d'étrangers, manque de confiance. Les récents projets de loi ont provoqué un sentiment de méfiance. Le ministre des Finances a beau vouloir calmer les appréhensions, on voudrait des actes plutôt que des déclarations.

Promesses et actes

ANSI, on se demande si le projet de loi portant abolition des droits de transfert sera présenté aux Chambres au cours de la présente session ou l'an prochain. On voudrait savoir ce que veut dire la déclaration ministérielle qui affirmait que: "les employés nés en Egypte et ayant travaillé depuis plusieurs années dans les banques ou les sociétés anonymes n'ont rien à craindre de la nouvelle loi sur les sociétés anonymes." On serait heureux de voir les projets de loi annoncés par le ministre des Finances passer rapidement, car cela seul fera renaître la confiance et ramènera les cours des valeurs à leur niveau normal. Car aujourd'hui, ces cours sont absolument anormaux.

Le cas de la Filature Misr

PRENONS le cas de la Filature Misr, à moins de 20 livres, elle rapporte, suivant le dernier coupon du 6, 7 pour cent net. N'est-ce pas là un rendement intéressant? Nous apprenons d'excellente source que la Filature Misr continue à produire à plein rendement et à vendre toute sa production. Le jour où il en sera autrement, le gouvernement l'autorisera à exporter le surplus de sa production en Syrie, au Liban, en Arabie Séoudite, en Irak où elle trouvera des marchés plus rémunérateurs que celui d'Egypte. Pourquoi par conséquent cette méfiance?

National Bank

LA National Bank, au taux actuel rend du 3 3/4 pour cent net. Et la National Bank n'est ni une affaire industriel-

le, ni une affaire agricole. Son rendement baissera bien difficilement quoiqu'il arrive.

La Banque Misr, de son côté au prix actuel donne un rendement de 4, 2 pour cent. Qui peut dire que ce rendement ne sera pas augmenté au fur et à mesure que les relations commerciales avec l'Europe, l'Amérique et le reste du monde iront en se développant?

Tout ceci nous amène à conclure que le marché a perdu tout contrôle et que les cours actuels ne se justifient par rien.

Comme on avait exagéré la hausse, voici que l'on exagère — et dans quelles proportions — la baisse.

Une nouvelle affaire: Société des Jardins et Vignobles d'Egypte

MALGRE cela, de nouvelles affaires se créent, de nouvelles sociétés anonymes voient le jour. Ainsi, une nouvelle affaire qui promet beaucoup est la Société des Jardins et Vignobles d'Egypte. Son objet est l'exploitation agricole et industrielle de vignobles et de vergers. Elle possède d'excellentes terres déjà en pleine production. La culture de la vigne et des vergers est

fort rémunératrice en Egypte. Le conseil d'administration est composé de MM. Youssef Farès, ingénieur agronome, président, Charles Rofé, Sakellarios, Ph. Chikhani, Zarbenallian, Scaboyanis, Abdel Rahman el Biali bey, Wahib Doss bey, Hassan Fouad bey, Ahmed bey Mahmoud et E. Politi. Le capital de L.E. 187.500 a été entièrement souscrit par les fondateurs. On note parmi les fondateurs trois ingénieurs et des cultivateurs spécialisés dans les vergers et les vignobles. Les censeurs de la nouvelle société sont MM. Hewatt Bridson et Newby et les banquiers, la Commercial Bank of Egypt.

Cette nouvelle affaire prouve que malgré le pessimisme qui est la règle en Bourse, le monde des affaires ne se laisse pas influencer et des sociétés ayant pour but l'exploitation des richesses de l'Egypte continuent à se former.

L'assemblée de la United Egyptian Nile

LA semaine dernière eut lieu l'assemblée générale de la United Egyptian Nile. Elle ne manqua pas de mouvement. A la suite du décès de M.D. Spetseropoulo, quatre exécuteurs

testamentaires furent nommés dont M. C. Dimopoulos, Mgr. Porphyrios et Mme. G. Spetseropoulo. La succession de M. D. Spetseropoulo comptait 16.000 actions United Egyptian Nile, dont la moitié, soit 8.000 actions devaient revenir de droit à M. Georges Spetseropoulo, fils du défunt. Or, un des exécuteurs testamentaires, M. Dimopoulos demandait que des pouvoirs lui fussent octroyés pour représenter à l'assemblée générale les 16.000 actions de feu Spetseropoulo, ce qui lui aurait donné la majorité. Or, comme M. Georges Spetseropoulo et M. Dimopoulos ne sont pas d'accord, M. Dimopoulos aurait employé les actions de M. Spetseropoulo contre lui. Une ordonnance du tribunal des référés laissait l'assemblée générale libre de se prononcer. Et fort justement l'assemblée générale décida de neutraliser les 16.000 actions, c'est à dire de ne pas les admettre au vote. Cette décision fut prise par 335 voix contre 90.

Les obligations Suez

EN fin de semaine, la Cour d'Appel Mixte reprit l'examen de l'affaire des obligations Suez. Le Procureur général, Sir Hugh Holmes, donna son opinion qui consiste à calculer le franc or sur la base du prix du dollar, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'or à Londres. Si cette thèse est adoptée, l'obligation Suez vaudrait un peu plus de 40 livres. A la suite de cette déclaration, les obligations Suez haussèrent un peu.

On se souvient que le tribunal de première instance du Caire avait fixé le prix de l'or sur la base des cours de la Sagma du Caire, ce qui donnait à l'obligation une valeur de 70 à 80 livres.

Prix minima:

il faut crever l'abcès

ON ne saurait terminer cette chronique sans parler des prix minima. En effet, les cours minima ont été balayés et l'on traite en Bourse de façon publique, certaines valeurs bien au-dessous des cours minima. Ainsi, la Fayoum vaut entre 125 et 130 piastres, la fabrique Nationale du Papier qui avait baissé à P.T. 450 reprit à 540, à la suite de l'annonce d'un coupon de P.T. 40 brut, la Banque d'Athènes qui avait haussé à 95 piastres lors de l'annonce du prêt américain à la Grèce, ne vaut plus que 78 piastres. On nous dit que le ministère des Finances serait enclin à supprimer les cours minima, s'il ne craignait les liquidations forcées que les banques et les agences feraient dès la levée des prix minima. Mais cette crainte empoisonne le marché. Il faut donc crever l'abcès une fois pour toutes si l'on veut que le malade — c'est à dire le marché — retrouve la santé.

L'ECHANCIER

- 12.4.47 Assemblée Générale Ordinaire: Société de Ciment Portland Tourah - Le Caire.
- Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire: Industries Fibres Textiles (Augment. de Capital).
- 17.4.47 Assemblée Générale Ordinaire: Commercial Bank of Egypt (à 5h. p.m. 11, rue Fouad Ier, Alexandrie).
- 18.4.47 Assemblée Générale Extraordinaire: Farghaly Cotton & Inv. Cy (à 12h. 15 p.m. - 12, Rue Bombay Castle - Alexandrie).
- 21.4.47 Assemblée Générale Ordinaire: Egyptian Bonded Warehouses (à 12h. - Bab El Karasta - Alexandrie).
- 22.4.47 Assemblée Générale Ordinaire: Import & Export Bank (Ass. Gén. Ord.).

COUPONS DETACHES:

le 8.4.47:

- Trams d'Alex. Div. P.T. 105,8 net
- Trams d'Alex. Jce. P.T. 9,8 net
- Héliopolis Cy. Act. P.T. 78,427 net
- Héliopolis Cy. Fond. P.T. 127,149 net
- United Nile Transport Cy. P.T. 132.- net
- Astra & Halles Centrales P.T. 14,520 net
- Banque Misr P.T. 90.- net
- Immeubles d'Egypte P.T. 32.- brut.

le 9.4.47:

- Urbaines et Rurales act. P.T. 17,101 net
- Simon Arzt Stores P.T. 175.- net.

le 10.4.47:

- Viticole et Vinicole P.T. 44.- net.

DECISIONS DES ASSEMBLEES:

- Karnak Spinning paye coupon de P.T. 57,2 net (le 7.4.47).
- Union Foncière annonce coupon de P.T. 67.- brut pour l'action.
- Orient Linen paye coupon P.T. 16.- net (le 8.4.47).
- Cheikh Fadl payera coupon de P.T. 12.- brut.
- Sté. Orientale de Publicité payera un coupon de P.T. 182.- brut (le 15.4.47).
- Etabl. Industr. pour la Soie et le Coton payeront P.T. 45,76 net (le 15.4.47).
- Tissage et Tricotage P.T. 58,5 net (le 15.4.47).
- Alexandria Pressing P.T. 17,6 net (intérimaire) le 15.4.47).

AVIS:

Le Marché des Valeurs demeurera fermé les 11 et 14 avril crt.

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A LA BOURSE DE LONDRES

Clôture du 10 avril

Acheteurs et vendeurs respectivement :	Egyptian Markets:	Sh. 9/6 — 11/-
Sudan Plantations Syndicate:	Egyptian Salt and Soda:	Sh. 53/9 — 58/9
Sh. 50/9 — 51/3	Egyptian Delta Land:	Sh. 65/- — 75/-
Greek 5 o/o Loan 1914:	New Egyptian Company:	Sh. 27/- — 29/-
£ 10 — 12	Abukir Company:	Sh. 33/- — 35/-
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee):	Anglo-Egyptian Oilfields "B":	Sh. 68/9 — 73/9
£ 17 — 18		
National Bank of Egypt:		
£ 43 3/4 — 44 1/4		
Egyptian Delta Light Rails. (Pref.):		
Sh. 105/- — 115/-		

A LA BOURSE DE PARIS

Clôture du 10 avril

Francs	Francs
Crédit Foncier (Act.)	12,250
Crédit Foncier (P.F.)	27,100
National Bank of Egypt (Action)	19,550
Land Bank (Action)	4,300
Land Bank (P.F.)	37,800
Cairo-Heliopolis (Act.)	15,050
Cairo-Heliopolis (P.F.)	28,450
Suez Canal 5 o/o	18,500
Suez Canal 3 o/o	15,750
Sucreries d'Egypte (Act.)	4,410
Sucreries d'Egypte (P.F.)	6,280
Banque Ottomane	4,450

Cours des Cotons

Le 10 avril.

NEW-YORK		NEW-ORLEANS	
Ouverture	Clôture	Ouverture	Clôture
Mai	34.76	Mai	34.95
Juillet	33.00	Juillet	33.02
Octobre	29.98	Octobre	30.00
Décembre	29.11	Décembre	29.15
Janvier 1948	—	Mars 1948	—
Mars 1948	28.63	Mai 1948	28.30
Mai	28.16	Juillet 1948	—
Juillet	27.56		

Le mouvement maritime des ports égyptiens



(Suite de la page 22)

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination: Palestine, Syrie, Turquie: "Storfjeld" (Alex. Navigation), mi/Avril.	tin" (American Eastern), 17/Avril.
Destination: Canada: "Mont Rolland" (Cie. Maritime Fse.), mi/Avril.	Destination: Anvers: "Gronde" (Sté. Entreprises Comm.), fin/Avril.
Destination: Istanbul: "Loredan" (Bianchi et Co.), 14/4.	Destination: Bombay: "Jehangir" (L. Savon), fin/Avril.
Destination: Beyrouth: "Rosasmith" (Lancaster), mi/Avril.	Destination: Londres: "Maltese Prince" (Furness), fin/Avril.
Destination: Palestine, Syrie, Grèce, Turquie: "Exford" (American Export), 12/4.	Destination: Syrie, Palestine: "Borsi" (Bianchi), 16/4—7/5.
Destination: Palestine, Liban, Chypre: "Sonja" (Bernard), fin/Avril; "Gudrun" (Bernard), fin/Avril; "Becky" (Bernard), fin/Avril.	Destination: U.S.A. via Italie, France: "Louis McHenry Howe" (American Eastern), 18/4.
Destination: Anvers, Rotterdam, Copenhague: "Maine" (Henry Beja), fin/Avril.	Destination: Port-Saïd, Rhodes, Pirée, Salonique, Mersine, Istanbul, Smyrne: "Pahang" (Barker et Co.), 13/4.
Destination: Gènes: "Emma Bakke" (Worms et Co.), mi/Avril.	
Destination: Palestine, Liban, Grèce, Turquie: "Vinga" (Van Der Zee), 17/4.	
Destination: Bombay, Madras, Calcutta: "Cape San Mar-	

BATEAUX ATTENDUS A ALEXANDRIE

Provenance: Canada: "Mont Rolland" (Cie. Maritime Française), 13/4.
Provenance: Amsterdam: "Vinga" (Van Der Zee), 15/4.
Provenance: Anvers: "Gronde" (Sté. Entreprises Comm.), 15/4.
Provenance: Bombay: "Jehangir" (L. Savon), fin/Avril.

"NEMCO,"

THE NATIONAL ELECTRO, MEDICAL & CHEMICAL Co

Société Anonyme Egyptienne

Capital Social: L.E. 100.000

Siège Social: Le Caire

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

du quart du capital social, soit 6250 actions de L.E. 4 chacune, valeur nominale.

La souscription sera ouverte à la

BANQUE OTTOMANE

au CAIRE et à ALEXANDRIE

les Jeudi 17 et Vendredi 18 Avril 1947 de 9 h. a.m. à midi

Le prix d'émission est de P.T. 405 par actions, payable entièrement à la souscription.

Toute souscription qui ne serait pas présentée sur le bulletin imprimé de la Société est nulle.

Les souscriptions ne seront acceptées que pour cinq actions ou des multiples de cinq actions.

Les prospectus d'émission contenant les conditions de la souscription sont à la disposition des intéressés à la Banque Ottomane, le Caire et Alexandrie.

NOTICE SUR LA SOCIETE: La NEMCO fait appel au public du quart de son capital social, après une période d'activité de 17 mois depuis sa formation en Novembre 1945.

La Société avait acquis les activités de la National Hospital Supply, fondée en 1929, et a donc bénéficié dès l'origine d'une importante clientèle, de nombreuses affaires en cours des produits pharmaceutiques et médicaux.

Elle a établi en Septembre 1946, à la rue Soliman pacha No. 9, un magasin d'exposition et de vente d'articles à l'usage de cliniques et hôpitaux et les résultats obtenus ont été satisfaisants. Elle possède également un Bureau à Alexandrie, 6 Boulevard Saad Zaghloul dont l'activité tend à augmenter et elle compte installer une salle d'exposition dans cette ville.

Il résulte du Bilan de la période de 14 mois clôturé le 31 Décembre 1946 que la Société a réalisé des bénéfices nets s'élevant à la somme de L.E. 7125,711 pour cent, sur un chiffre d'affaires de L.E. 100.000 environ. Un dividende de 7 pour cent, a été distribué aux actionnaires, après les prélèvements prévus par les Statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: S.E. Mohamed Mahmoud Khalil bey, Président, Mahmoud Maher bey, Administrateur-Délégué, Mohamed Youssef El Abd bey, M. Rizkalla Homsy, Me. Ibrahim Rachid, Dr. Hanafi Aboul Ela, Hassan Moukhtar Momtaz bey, M. Charles Goldstein, Administrateur-Directeur.

CENSEURS: M. Fouad Ahmed El Saouaf, Chartered Accountant (de la Maison Hewat, Bridson and Newby).

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 5 AU 9 AVRIL 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Maïs Mab. Zaw.	235	20	Blé	84605	Lupins	1879
	Maïs el Gam Zaw.	235	250	Fèves	757	Sésames	1980
	Fèves Ent. Nouv. Zaw.	405	400	Lentilles	4643	Arachides	1724
	Lentilles Conc. Zaw.	450	70	Orge	4045	Riz Glacé	40
	Lentilles Conc. Moy.	420	30	Maïs N el Gam	2962		
	Lentilles Ent. Zaw.	410	50				
AT/AR EL NABI	Fèves Ent. N. Zaw.	405	650	Blé	67037	Helba	589
	Lentilles C. Zaw.	450	100	Fèves	469	Lupins	10
	Orge Moy.	145	250	Lentilles	474	Bersim	150
	Maïs Sh. N. Zaw.	235	400	Orge	2406	Sésames	1082
	Maïs O.J. Zaw.	230	200	Maïs N el Gam	5598	Petit Pois Sec	210
				Maïs Oweiga	8685	Lubia Sec	100
ALEXANDRIE	Aucune affaire n'a été enregistrée			Fèves	596	Helba	477
				Lentilles	1863	Lupins	9
				Orge	3334	Sésames	828
				Maïs N el Gam	4059	Riz Glacé	108323
				Maïs Oweiga	2131	Riz Non Décort.	151815
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 okes No. 1)	306.5-309.5	—	Riz Non Décort.	Usines de		14353
	Riz Blanchi au G (Ardebs 200)	613-619	—	Riz Glacé	Décort.		2424

Nouvelles Sociétés

En commandite simple

Raison sociale: Galiounghi, Dahan & Co.

Associés: Anette Galiounghi, Albert Choucri Dahan et trois commanditaires.

Capital: L.E. 4000.

Objet: le commerce du coton, de la graine de coton et leur exportation.

Signature et gérance: les deux associés en nom séparément.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er. Février 1947.

Siège: Alexandrie, 17 place Mohamed Aly.



Raison sociale: Jacot - Descombes & Co.

Associés: Paul Alexandre Jacot - Descombes, Harry Buchter, Rodolfo Biagini et un commanditaire.

Capital: L.E. 4000.

Objet: la représentation de Maisons de construction et de fournitures de matériel électrique et mécanique.

Signature et gérance: les trois associés en nom séparément.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: J. Lo Rizzo & Co.

Associés: Joseph Lo Rizzo et un commanditaire.

Capital: L.E. 500.

Objet: le commerce en général, notamment d'articles alimentaires, jouets, manufactures, lingerie, etc., ainsi que l'importation et l'exportation de tous produits.

Signature et gérance: l'associé en nom seul.

Date et durée: trois ans.

Siège: Le Caire.



Raison sociale: A. Zafiris & Co.

Associés: Athanase Zafiris, Ange Tsalgadiotes et De Fotini Athanase Zafiris.

Capital: L.E. 4500.

Objet: l'exploitation d'une Fabrique d'Eaux Gazeuses et de Sirops ainsi que l'exploita-

tion des transports par camions.

Signature et gérance: Athanase Zafiris seul.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Janvier 1947.

En nom collectif

Raison sociale: Ibrahim Khalil Aboul El Goukh et Giuseppe Griffini.

Associés: Ibrahim Khalil Aboul El Goukh et Giuseppe Griffini.

Capital: L.E. 2612.

Objet: la fabrication et la vente des diverses charcuteries

et produits alimentaires en conserve.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Novembre 1946.

Siège: Le Caire.



Raison sociale: Emmanuel Roussos et Fils.

Associés: Emmanuel Roussos, Andrea Roussos et Constantin Roussos.

Capital: L.E. 94.000.

Objet: l'industrie de confiserie, biscuiteries et tous articles

se rattachant directement ou indirectement à cette industrie ainsi que le commerce et la vente de ces mêmes articles et notamment la suite de l'entreprise commerciale et industrielle du Sieur Emmanuel Roussos.

Signature et gérance: Emmanuel Roussos seul.

Date et durée: 10 ans à partir du 1er. Janvier 1947.

Siège: Le Caire.



Raison sociale: Tavoularidis & Co.

Associés: Nicolas J. Tavoularidis et Femaretti E. Tavoularidis.

Objet: les affaires maritimes et d'assurances, d'importation, d'exportation de commerce de charbon, huiles minérales, tabacs, ferronnerie, papiers, glucose, engrais chimiques, produits pharmaceutiques, soude, ciments, etc., ainsi que la continuation des affaires de la firme Tavoularidis & Co.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: dix ans à partir du 1er Décembre 1946.

Siège: Alexandrie 2 rue de la Poste.



Raison sociale: Doniguan Tchakedjian et Krikorian.

Associés: Parsegh Doniguan Gamil Magaros Tchakedjian et Mihran Krikorian.

Objet: la fabrication et vente d'accessoires de réchauds, de lampes à incandescence, accessoires tant électriques qu'autres articles similaires.

Signature et gérance: deux des trois associés conjointement.

Date et durée: un an à partir du 1er. Janvier 1947.

Siège: Le Caire, No.13 rue El Abassieh.



Raison sociale: Apostolos Apostoleris & Fils.


Associés: Apostolos et Evagèle Apostoleris.

Capital: L.E. 400.

Objet: l'exploitation du Café-Bar Capital, rue Zaher, No. 1.


Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: cinq ans.



A CIGARETTE
A L'AROME
INCOMPARABLE

PARCE QUE FABRIQUÉE
AVEC 100% DE TABAC
VIRGINIA DE VIRGINIE
ET LIVRÉE FRAICHE
AUX FUMEURS
AU JOUR LE JOUR.



Windsor

Plain et Filter Cork Tipped
20 cig. P.T. 7 ou 10 cig. P.T. 3 1/2

VIRGINIA
CIGARETTES

100% Tabac Virginia
Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co.

C. 867
R.C. 10299

S
O
P